

TRAFIC DE CARTES D'IMMATRICULATION DE VÉHICULES

UN RÉSEAU TOMBE À MÉTLILI

Page 24

VOL DE CABLES ELECTRIQUES À TIZI-OUZOU

Sonelgaz tire la sonnette d'alarme

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1286 Vendredi 3 - Samedi 4 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IL SERMONNE LES WALIS

OULD KABLIA : «Halte à la République des plantons»

Page 3

MAROC - ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 21H



BENCHIKHA FACE À SON DESTIN

Lire en page 15



GERETS AXE SUR L'ANIMATION DE L'ATTAQUE MAROCAINE

Lire en page 15

Constitution, lois électorale et sur les partis



Le RND souhaite une révision avant les législatives

>>> Page 5

Accès au logement social



Pas de plafonnement à 35.000 DA

>>> Page 6

Obus tirés sur le palais présidentiel



Le Président Saleh serait blessé

>>> Page 24

Repères **2.520**

crédits ont été alloués par l'Agence nationale de gestion des micro crédits (Angem) à de jeunes chômeurs dans six wilayas du centre et de l'ouest du pays au début de l'année en cours.

500

hectares de récoltes céréalières, essentiellement de blé, ont été ravagés par les intempéries enregistrées dans la wilaya de Guelma au cours des trois derniers jours.

3

personnes de retour aux Etats-Unis d'un voyage en Allemagne pourraient avoir été contaminées par la souche de la bactérie Eech, qui a déjà fait 18 morts en Europe

Le permis à points en bonne voie

Le ministre des Transports, Amar Tou, a annoncé jeudi que le projet de décret portant application du permis à points est finalisé, et sera présenté prochainement au gouvernement. "Avec ce nouveau système de notation, l'Algérie sera au niveau des autres pays développés", a précisé le ministre au cours d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. M. Tou a évoqué, dans ce cadre, la nécessité de juguler le nombre d'accidents de la route, qui a fortement augmenté au 1^{er} trimestre 2011 par rapport à la même période de 2010. Selon un bilan de la Gendarmerie nationale présenté en avril dernier, 758 personnes sont mortes et 8.412 autres ont été blessées dans 4.906 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les trois premiers mois de l'année en cours. Par rapport au 1^{er} trimestre 2010, le nombre de décès a augmenté de 143 (+23,25 %), celui des blessés de 2.138 (+34,08 %) et celui des accidents de 1248 (+34,12 %). Si cette cadence de victimes continue, "le nombre de victimes va atteindre le seuil de 2009", avant l'application du nouveau code de la route, a précisé M. Tou.



SONY SE FAIT VOLÉR !



Un groupe de pirates informatiques a affirmé, jeudi, avoir dérobé plus d'un million de mots de passe, identifiants de messagerie électronique et autres données sur le site SonyPictures.com. L'attaque a été revendiquée par des pirates se faisant appeler "Lulz Security" sur leur compte twitter à LulzSec. "Nous nous sommes récemment introduits dans le site SonyPictures.com et avons fait main basse sur plus d'un million d'informations personnelles d'utilisateurs, dont des mots de passe, des identifiants de courrier électronique, des adresses, des dates de naissance", ont déclaré les pirates. Sony a été victime à la mi-avril de l'une des pires séries d'attaques jamais enregistrées sur la Toile, avec le vol d'informations concernant quelque 100 millions d'utilisateurs.

Abolir les souvenirs douloureux

Une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal travaille sur un médicament qui pourrait permettre d'atténuer les émotions négatives liées à un souvenir douloureux, a rapporté le site internet maxisciences. Il s'agira d'une pilule d'un nouveau genre qui permettrait d'"effacer les mauvais souvenirs", selon cette équipe qui œuvre au Centre d'études sur le stress humain de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, selon maxisciences. Dans leur étude, les chercheurs se sont penchés sur le cortisol (ou hydro-cortisone), hormone stéroïde sécrétée par le cortex et libérée dans l'organisme en réponse à un stress physique ou psychologique. Ils se sont rendus compte que le métyrapone, inhibiteur de la synthèse du cortisol, réduirait la capacité du cerveau à réenregistrer les émotions négatives associées à ces souvenirs. "Le métyrapone est un médicament qui réduit de façon significative les niveaux de cortisol, une hormone de stress jouant un rôle dans le rappel des souvenirs", a expliqué Marie-France Marin, auteure principale de l'étude.



Du nouveau pour l'accès aux comptes CCP

Les clients d'Algérie Poste titulaires d'un compte CCP peuvent désormais déposer leurs demandes de code confidentiel pour l'accès au compte CCP, via Internet, Racidi, ou au numéro 15.30 (service vocal), indique jeudi l'entreprise publique dans un communiqué. Les clients ont la possibilité de déposer leurs demandes au niveau du bureau de poste de leur choix, précise Algérie Poste.

La mer fait sa première victime à Tipasa

La mer a fait sa première victime, à la veille de l'ouverture de la saison estivale, avec le décès d'un jeune nageur au niveau de la zone rocheuse du complexe de Tipasa Village (ex-CET), ont indiqué les services de la Protection civile. La victime, âgée de 16 ans, originaire de Soumaa dans la wilaya de Blida a été pris dans un tourbillon dans la zone rocheuse, un lieu dangereux, interdit à la baignade et de surcroît dans une mer très agitée. Il a fallu près d'une heure de recherche aux plongeurs de la Protection civile pour retrouver le corps sans vie de la victime qui a été transporté à l'UMC de Tipasa. Deux cent soixante surveillants sont à pied d'œuvre, depuis l'ouverture de la saison estivale le 1^{er} juin, au niveau des 43 plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Tipasa.



Dixit



Karim Djoudi :

«Le retour au crédit à la consommation est possible mais serait, le cas échéant, exclusivement destiné à la production nationale dotée d'un taux d'intégration important. Si demain vous avez des entreprises qui s'installent sur le marché national, le Gouvernement étudiera cette possibilité (...) la protection des ménages en termes d'endettement, grâce à une centrale des risques sur les ménages est l'autre condition de retour à ce crédit.»

IL A SERMONNÉ LES WALIS

Daho Ould Kablia part en guerre contre la « République des plantons »

La conférence de presse, de jeudi, du ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, tenue à l'issue de la réunion des walis qui s'est étalée sur deux jours, était très attendue. Le premier responsable du secteur a annoncé des mesures destinées à améliorer les relations entre les citoyens et l'Administration, tancé les walis pour être plus près des faits relevant des fonctionnaires placés sous leurs autorités.

PAR SADEK BELHOCINE

Daho Ould Kablia a en outre, rassuré les jeunes qui exploitent illégalement des aires de stationnement et autres parkings sauvages et réaffirmé la fermeté de l'Etat contre le saccage des biens publics. Il est revenu sur le terrorisme et la situation dans la région du Sahel.

Ould Kablia en a marre de la République des plantons

Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, bien plus que les citoyens qui affrontent quotidiennement les dédales de l'Administration, a en assez de ce qu'il a appelé la « République des plantons » et a appelé à en finir avec ce phénomène dans lequel de simples agents gênent le bon fonctionnement des différents services de l'administration locale. Le premier responsable du secteur a exhorté les walis à veiller quotidiennement au bon fonctionnement des différents services administratifs notamment ceux en relation avec les citoyens, les sommant « en tant que premiers responsables des wilayas, de surveiller et de contrôler les agents et cadres qui sont au bas de la pyramide et qui prétendent, à tous les coups, ne pas être au fait de la loi, des décisions et autres procédures ». Selon Daho Ould Kablia cette situation avait « généré une crise de confiance et le citoyen a emprunté des voies parallèles pour obtenir des prestations, ce qui a développé le phénomène de la corruption ». Le ministre en veut pour preuve la circonscription d'El Harrach où les personnels au guichet avaient été remplacés à trois reprises et dont plusieurs agents sont en prison. La même recommandation est faite aux walis pour la distribution des logements réalisés. Le ministre a dit avoir instruit les walis d'établir un calendrier pour cette opération en procédant à une répartition des attributions, annonçant qu'« il a donné une instruction au wali d'Alger de répartir les distributions des 1.900 logements prévus pour le mois de juin pour ne pas avoir sur les bras à distribuer à la fois tout ce nombre de logements ». Pour le ministre il est « essentiel c'est qu'on arrive à ne plus voir de logements achevés et non distribués, c'est notre objectif car ces logements attirent les squatteurs, en plus des contestations qui entourent les opérations de leurs attributions », précisant la distribution de 60.000 logements publics locatifs au niveau national, se fera dans une grande proportion dans les délais déjà annoncés, à savoir avant le mois de Ramadhan. Dans ce cadre, il n'a pas écarté que ces attributions donneraient lieu à des pressions et des contestations ce qui se traduira, selon lui, par un retard dans l'attribution d'un certain nombre de logements. Un retard qu'il justifie par le fait qu'« il y aurait tellement de pression sur ces attributions qui pourrait engendrer fatalement des problèmes et des retards », dans la distribution.



Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Haro sur les individus impliqués dans le saccage des biens

Sur les problèmes et les situations qui en découlent, le ministre a été clair et réaffirme la volonté de l'Etat d'en finir également avec ces problèmes qui deviennent récurrents « Aucune tolérance n'est permise avec les individus impliqués dans le saccage des biens publics, précisant qu'ils seront poursuivis en justice, le cas échéant », a-t-il martelé, citant l'exemple des derniers incidents enregistrés dans la commune de Chemoura (Batna), qui a connu des actes de violence ayant provoqué l'incendie du siège de l'APC et des équipements du parc, ainsi que d'autres biens publics, en signe de protestation contre une opération de distribution de logements sociaux. Pour le ministre cet incident est « inacceptable », précisant qu'« aucune tolérance n'est permise en telles situations ». Il a estimé nécessaire l'ouverture d'une enquête et la prise des mesures nécessaires et affirmé que toutes les mesures proposées pour prendre en charge les revendications des citoyens, notamment celles relatives au logement et à l'emploi, feront objet de suivi de la part des cellules qui seront créées à cet effet au niveau des administrations compétentes. Il suggère que « toutes les mesures suggérées aujourd'hui vont être transformées en directives avec des cellules de suivi aussi bien au niveau de l'administration centrale qu'au niveau des administrations locales », précisant toutefois que « certaines mesures proposées seront appliquées graduellement ». Il explique dans ce cadre qu'« il y a des choses sur lesquelles nous allons progresser rapidement comme les mesures concernant l'état civil (documents) et d'autres qu'on va appliquer au fur et à mesure comme les mesures relatives à l'emploi et le logement, qui créent le malaise dans notre pays ». Ould Kablia, prévient qu'« on ne peut pas satisfaire à la fois un million de demandeurs d'emploi, comme on ne peut pas satisfaire un million de demandeurs de logements ». Se disant optimiste, il suggère que « les directives relatives au service public, seront aussi appliquées progressivement », Daho Ould Kablia n'a pas manqué de rassurer les automobilistes qui font face au diktat des gardiens de parkings sauvages et autres aires de stationnements et du même coup il rassure les jeunes qui se sont autoproclamés gardiens de ces lieux.

Un décret pour l'activité de gardiennage des parkings

« Un projet de décret exécutif relatif à l'activité de gardiennage des parkings et des aires de stationnement est entre les mains du gouvernement et sera mis en application dans les prochains jours » a-t-il annoncé. Selon lui, « le projet de décret qui vise à réglementer et encadrer désormais l'activité de gardiennage des parkings a été soumis au secrétariat général du gouvernement pour être approuvé et sera mis en application dans les tout prochains jours ». Il note, par

ailleurs qu'une « très longue enquête » a été menée au niveau de la wilaya d'Alger sur cette question, ce qui a permis de réunir les éléments d'élaboration du projet de décret. Le ministre est par ailleurs revenu sur, par les collectivités locales, des grands investissements privés, en rappelant que le dossier se fait dans le cadre de la stratégie industrielle nationale pour les projets à caractère stratégique notamment ceux relevant des secteurs de la pétrochimie, de l'industrie pharmaceutique et l'automobile. Le ministre a dit avoir instruit les responsables des collectivités locales pour faciliter aux porteurs de ces deux types de projets l'accès au foncier industriel.

L'Algérie fait tout pour sécuriser ses frontières

Sur un tout autre plan, le ministre de l'Intérieur a abordé le phénomène du terrorisme. Selon lui, « la nébuleuse terroriste dont l'existence remonte aux années 90, a perdu énormément de sa capacité de nuisance grâce aux efforts des services de sécurité ». Sur le même registre et s'agissant de la situation

dans la région du Sahel, le ministre de l'Intérieur a indiqué que l'Algérie fait tout pour sécuriser ses frontières avec les pays voisins. Il précise dans ce cadre que des moyens humains et matériels importants ont été déployés pour renforcer la sécurité sur les frontières et interdire toute intrusion, a-t-il assuré, précisant que « ce qui se passe ailleurs nécessite également une coordination plus poussée avec les pays concernés (Mali, Niger, Mauritanie) ». Il a affirmé, à cet égard, que la position de l'Algérie a consisté à privilégier une concertation avec les pays voisins concernés par ce phénomène. « Nous ne pourrions admettre que des pays extra-régionaux mettent leur grain de sel dans cette affaire », a-t-il déclaré, ajoutant que s'ils (ces pays) interféraient ce « serait une perte de souveraineté pour les pays du Sahel ». Pour le ministre, « Il n'est pas question qu'on demande l'intervention directe d'un pays extra-régional », suggérant que les pays extra-régionaux « peuvent nous aider par une assistance technique et logistique ou dans le domaine des renseignements ». Il souligne que « l'Etat algérien qui anime, coordonne et applique la politique de défense nationale ne peut pas permettre à d'autres pays de venir interférer dans ce qui est un acte de souveraineté pour lequel nous avons payé un lourd tribut ».

Enfin, le ministre est revenu sur l'affaire de l'église protestante de Béjaïa. Elle a été fermée, explique-t-il « car certains de ses locaux ont été ouverts sans autorisation, précisant que cette fermeture n'avait rien à voir avec les restrictions à l'exercice des cultes. Il a réfuté les allégations selon lesquelles l'église protestante agréée de Béjaïa aurait été interdite d'exercice de ses activités religieuses expliquant que certains de ses locaux ont été ouverts sans autorisation, excepté un seul local portant une enseigne l'identifiant. Il explique que « l'exercice des cultes en Algérie est régi par un cadre juridique clair », rappelant que les membres de l'église en question étaient autorisés à poursuivre leurs activités en attendant de recevoir l'autorisation nécessaire.

S. B.

Sous la Plume

Quand le local est grippé

PAR LARBI GRAÏNE

Un air de déjà entendu que cette réunion de walis avec Ould Kablia. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a donc instruit les responsables de l'exécutif wilayal de se mettre au plus près des citoyens. Sans doute cédant au souci de pallier le déficit de la gestion locale, Ould Kablia a donné, à son corps défendant, l'impression de marcher sur la plate-bande de ses subordonnés en allant jusqu'à leur dicter dans le détail la manière dont il faut qu'ils s'y prennent pour distribuer les logements publics locatifs

« Ould Kablia a donné, à son corps défendant, l'impression de marcher sur la plate-bande de ses subordonnés en allant jusqu'à leur dicter la manière de s'y prendre pour distribuer les logements. »

achevés. C'est dans ce sens que le wali d'Alger s'est vu rappeler qu'il est plus judicieux d'affecter les 1.900 logements prévus pour le mois de juin « pour ne pas avoir sur les bras à distribuer à la fois tout ce nombre de logements ». L'essentiel, ajoute Ould Kablia, « c'est qu'on arrive à ne plus voir de logements achevés et non distribués, c'est notre objectif car ces logements attirent les squatteurs, en plus des contestations qui entourent les opéra-

tions de leurs attributions ». Une petite phrase assassine et à peine accusatrice.

Elle renseigne sur les pratiques qui ont eu cours depuis longtemps.

N'est-ce pas là l'aveu qu'on recourrait par le passé à la non distribution des logements afin de les livrer aux squatteurs ? Est-ce que les walis sont responsables ? C'est ce que ne dit pas le ministre.

Si les walis n'en sont pas responsables, il faudrait donc incriminer la gestion des municipalités et celle des wilayas réunies. Et les élus dans tout cela ? L'un des objectifs que s'assignent les élections locales est d'arriver à améliorer le service public à travers une compétition mettant au niveau communal à l'épreuve le jeu partisan, plus ou moins émulateur. Alors pourquoi il s'avère aujourd'hui indispensable de faire appel aux walis pour améliorer le service de l'état-civil ? Et pourtant c'est l'une des missions que ces derniers se sont vus confier lors de ladite réunion.

L. G.

EN CHARGE DE TRAITER LA PROBLÉMATIQUE DU SERVICE CIVIL

La commission des sages suspend ses travaux

La Commission des sages, installée par le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, dans le but de trouver une solution définitive au blocage que connaît le secteur de la santé, a interrompu ses travaux dimanche dernier. Elle avait pour mission de traiter la problématique du service civil dont les conditions d'application sont décriées par les médecins résidents.

PAR CHAFIKA KAHLAL

S'élevant contre les déclarations du Premier ministre, qui leur a reproché «*de tourner le dos au peuple*», les médecins résidents, représentés par le collectif autonome des méde-



cins résidents algériens, ont décidé de boycotter les travaux de la Commission des sages. Il faut noter que Djamel Ould Abbès a à maintes reprises menacé de «supprimer» cette commission, si les médecins résidents persistent dans leur revendication de l'abrogation du service civil. Et tout porte à croire

que tel est le cas, selon les déclarations du ministre reprises par la Chaîne I. Il faut dire qu'avant même son installation le ministre a dit clairement que son rôle ne sera pas d'abroger la loi du service civil mais plutôt de réfléchir et de discuter les mesures incitatives pour bien accomplir le service civil, situation que réfutent catégoriquement les résidents qui insistent sur son abrogation. Il faut noter que la pression est montée d'un cran après que les médecins aient été matraqués mercredi dernier lors de leur sit-in alors qu'ils tentaient d'investir la rue. Aujourd'hui plus que jamais les médecins résidents sont décidés à continuer leur combat en estimant que leur dignité n'a pas de prix. «Aux grandes causes les grands moyens... Et aux grandes

âmes les grands challenges», écrit le CAMRA dans son communiqué. Les médecins résidents n'envisagent pas de reculer d'autant que «*même la question du statut particulier du médecin résident est à présent bloquée au niveau de la direction générale de la Fonction publique*». Selon le même communiqué du Camra, «*cette commission mixte composée du ministère de la Santé, du ministère de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Fonction publique et du ministère des Finances n'a toujours pas siégé et n'a pas encore signé le statut*». Ce blocage est interprété par les résidents comme un signe négatif pour la coordination entre protestataires et tutelle. Les conclusions de la conférence nationale des doyens sont attendus pour le 6 et 7 du mois courant. «*Malgré l'abrogation de l'arrêté 709, les recommandations de la conférence nationale des doyens et l'obtention de l'arrêté 358 signé par le ministre de l'Enseignement supérieur, les "barons" de nos comités pédagogiques refusent l'application de nos droits durement acquis*», fait savoir le communiqué. Il reste à se demander jusqu'à quand ce blocage, puisque les deux parties campent sur leurs positions.

C. K.

GRÈVE DES POSTIERS

Sit-in devant la Grande-Poste

Quelque 400 travailleurs d'Algérie-Poste de différents bureaux de postes d'Alger ont organisé, jeudi dernier, un sit-in devant la Grande-Poste, au cœur de la capitale, pour appuyer leurs revendications salariales, a-t-on constaté sur place. Les travailleurs de cette entreprise, qui se déclarent «*sans attache syndicale*», observent une grève «*spontanée*» qui paralyse certains bureaux de poste depuis samedi dernier. Les protestataires présents au sit-in exigent, pour reprendre le travail, un écrit de la tutelle, l'engageant à satisfaire leurs revendications salariales et rappellent qu'ils avaient déjà accordé un délai

d'un mois (qui a déjà expiré le 25 mai) à la direction d'Algérie Poste, rapporte l'APS. Alors que les grévistes se disent «indépendants» de tout syndicat, le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, qui a pris en main le dossier de ce mouvement de protestation, continue à négocier avec la Fédération des travailleurs de la Poste et des TIC. Une réunion avait eu lieu, lundi dernier, entre la direction d'Algérie Poste, le ministre de la Poste et des TIC, Moussa Benhamadi, et le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la Poste et des TIC, Mohamed Tchoulak, pour discuter de la situation. Le

directeur d'Algérie Poste, Omar Zerarga, contacté par l'APS, a indiqué qu'il n'était pas possible de négocier avec «des grévistes spontanés», et que le seul vis-à-vis, existant à présent, était la Fédération (UGTA) des travailleurs de la Poste et des TIC. M. Zerarga a assuré que les négociations continuaient avec la Fédération à l'effet de soumettre, avant le 24 juin 2011, des propositions sur la prise en charge du reste des revendications, puisqu'une partie a déjà été satisfaite. «*Les revendications concernant l'avancement horizontal et de celui de la promotion, la révision de la nomenclature des postes de travail, et enfin, l'avancement de deux*

classes pour les agents ayant atteint l'âge de 55 ans, ont été prises en charge par la signature de trois accords collectifs», a-t-il expliqué. Le reste des réclamations, ayant trait à la révision de la grille de salaires, le réajustement des indemnités et le repositionnement des personnels est actuellement en négociation. Il a, par ailleurs, noté que sur les 3.400 bureaux de poste que compte l'entreprise dans tout le pays, seuls 191 étaient en grève. Les 191 bureaux, en grève, sont répartis sur 13 wilayas à savoir Alger, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Blida, Médéa, Tiaret, Djelfa, Relizane, Tissemsilt, Béjaïa, Guelma, Annaba et Laghouat.

L. B.

DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES TIC

L'Algérie pionnière, selon Benhamadi

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a souligné jeudi à Beyrouth (Liban) que l'Algérie «mène une expérience pionnière» dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans son intervention lors des travaux de la 15e session du Conseil des ministres arabes des télécommunications, qui se sont tenus à Beyrouth, M. Benhamadi a affirmé que le programme «e-Algérie» figure parmi «les priorités de l'Algérie dans son processus de développement socio-économique», a précisé le communiqué. Lors de la réunion du bureau exécutif du conseil, le ministre a abordé la proposition de l'Algérie d'abriter la 16e session du Conseil des ministres arabes des télécommunications, prévue le 5 juin 2012, la 32e session ordinaire du bureau exécutif du conseil, prévue le 4 juin 2012, ainsi que la 3e exposition arabe des timbres postaux en 2011. La même source a indiqué que ces propositions avaient été accueillies favorablement par les participants à la 15e session du conseil. M. Benhamadi a, par ailleurs, évoqué la question de l'interconnexion du monde arabe et la dynamisation de l'Union postale arabe en vue d'en faire «un espace de rassemblement des investisseurs arabes dans le domaine des postes et un outil efficient à même de favoriser la création de mécanismes arabes d'action au service du développement du secteur de la poste et des TIC. Après avoir souligné que les pays arabes sont «conscients de l'importance de l'enjeu des TIC», le ministre a affirmé qu'en remportant cet enjeu, les pays arabes «réuniront les conditions de la complémentarité arabe en matière de services postaux et de télécommunication». **R.N.**

FERMETURE DE LIEUX DE DÉBAUCHE

56 femmes interpellées en Kabylie

PAR LOUNES BOUGACI

Soixante-sept femmes ont été interpellées par les services de sécurité dans plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, suite à une opération coup-de-poing, ayant visé de nombreux lieux de débauche. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre la prolifération des lieux de débauche et les débits de boissons alcoolisées illicites, une opération a été menée conjointement par les forces de police de la sûreté de daïra et la BMPJ de Boghni, Tizi Ghennif et des Ouadhias durant la nuit du 1er juin 2011. L'action a visé un hôtel-bar clandestin situé à Mechtras et un lieu de débauche transformé en lieu de prédilection de jeunes filles de mœurs légères étrangères à la localité, située sur la RN 30 (Mechtras). Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trente et une femmes et de trois hommes dont un gérant et la saisie d'une quantité importante de bois-

sons alcoolisées ainsi que d'une somme d'argent d'une valeur de 239.700 DA. Présentés au parquet de Draâ El-Mizan, le 2 juin, pour les chefs d'inculpation de vente illicite de boissons alcoolisées, création de lieux de débauche, prostitution clandestine, insubordination à un arrêté de fermeture administrative, sept femmes et un homme ont été mis en détention préventive alors que les autres ont été cités à comparaître.

Par ailleurs, et durant la même nuit, les forces de police du service de wilaya de la police judiciaire de Tizi-Ouzou ont mené une opération identique ayant ciblé trois lieux de débauche situés à Tala Atmane, Boudjima et Redjaoua. Vingt-cinq femmes et un gérant y ont été interpellés. «*Un matériel de musique, une quantité de boissons alcoolisées et des stupéfiants, des armes blanches ont été saisies*», ajoute notre source. Déférés devant le parquet de Tizi-Ouzou le 2 juin pour les chefs d'inculpation de création de lieux de

débauche, racolage, incitation à la débauche et création de débits de boissons alcoolisées sans autorisation, seize femmes et le gérant ont été mis en détention préventive alors que les autres ont bénéficié de citations directes.

L. B.

FAMILLES DES OTAGES DU MV BLIDA

Reçues par la directrice de la Cnan

La directrice de la Cnan a reçu, jeudi dernier, les représentants des familles des marins du MV Blida pris en otage par des pirates somaliens depuis le 1er janvier dernier. Après avoir organisé mercredi un sit-in devant le siège fermé dans son entreprise, la directrice a, selon M. Achour, un des représentants des familles et le frère de l'un des marins kidnappés, joint hier par téléphone, promis les familles «d'établir un rapport» qu'elle transmettra, selon notre interlocuteur «aux hautes autorités», sans leurs donner toutefois plus de détails. Cette rencontre qui n'a, selon les représentants des familles, notamment Mme Kaheli épouse de l'un des otages, «apporté rien de nouveau», a tout de même rassuré les familles qui ne veulent épargner aucun effort pour aider leurs proches à rentrer au pays le plus tôt possible. Par ailleurs, les familles des otages auront, selon M. Achour, une autre rencontre lundi prochain avec M. Mensouri, directeur général de l'IBC, filiale de la CNAN pour discuter les actions à venir et aussi pour examiner la situation des marins avec leurs proches. Notant que M. Mensouri travaille, depuis le détournement du navire, en étroite collaboration avec les familles afin de leur apporter son soutien et les rassurer.

C. K.

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À TIZI-OUZOU

Sonelgaz tire la sonnette d'alarme

Le directeur de l'agence de Tizi-Ouzou de Sonelgaz a tiré, jeudi, la sonnette d'alarme au sujet du phénomène des vols des câbles électriques dans la région. Selon ce responsable, qui a animé un point de presse dans son bureau, 27 kilomètres de câbles électriques ont été subtilisés en moins de cinq mois dans diverses régions de la wilaya. Les régions les plus touchées sont : Tizi Ghennif, Azeffoun, Iboudraren, Ichariden, Larbaâ Nath Irathen, Ouacif et Boghni. Au total, une dizaine de villages sont concernés par ces vols à répétition, a indiqué l'intervenant. Le dernier acte en date est celui ayant ciblé quatre kilomètres

de câbles et perpétré dans la nuit de mardi à mercredi dernier dans la région d'Aït Toudert. Les pertes occasionnées par ces actes de banditisme s'élevaient à 3 milliards de centimes, selon la même source. Ceci, sans compter les désagréments causés aux abonnés qui restent sans électricité pendant plusieurs jours. Le directeur local de Sonelgaz a précisé que le phénomène des vols des câbles électriques a de tout temps existé, mais il n'a jamais atteint ce niveau. Rappelons que les voleurs visent le cuivre qui est la matière première dont sont fabriqués les câbles électriques.

L. B.

CONSTITUTION, LOIS ÉLECTORALE ET SUR LES PARTIS

Le RND souhaite une révision avant les législatives

Le Rassemblement national démocratique (RND) a émis le souhait d'entamer la révision de la constitution et des lois portant régime électoral et sur les partis avant les prochaines élections législatives de 2012.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« Il importe d'entamer les révisions de lois, de sorte que les prochaines élections législatives se déroulent sous leur effet, en soumettant, également, le projet de révision de la Constitution, pour le mettre à l'abri des surenchères de la campagne électorale des législatives », lit-on dans un communiqué sanctionnant la rencontre entre une délégation de ce parti conduite par Ahmed Ouyahia et l'Instance de consultations sur les réformes politiques, jeudi dernier à Alger. Quant aux propositions émises par le RND lors de cette réunion, il suggère de doter la fonction présidentielle « des pouvoirs effectifs que lui confère actuellement la Constitution, et qui soit l'arbitre du bon fonctionnement des institutions ». Tout en rappelant qu'il s'est prononcé pour le maintien du régime semi-présidentiel, motivant ce choix par la nécessité d'éviter au pays des blocages institutionnels et pour garantir la participation de tous les courants politiques à la gestion du pays, le RND suggère que le Premier



Ahmed Ouyahia.

ministre nommé soit issu du parti majoritaire à l'Assemblée populaire nationale, ou du parti qui y dispose du plus grand nombre de sièges. Il préconise dans le même cadre, que le gouvernement soit comptable de son programme qui doit recueillir l'accord de l'Assemblée, et dont la capacité de recours à la législation par ordonnance présidentielle sera limitée aux seuls cas d'urgences exceptionnels. Il suggère, en outre, un renforcement de l'image du Parlement, en « constitutionnalisant » l'obligation de présence du député en commission et en plénière, en limitant clairement l'immunité parlementaire aux seuls actes politiques du

député, et en interdisant le nomadisme politique des élus sous peine de déchéance de mandat. Le RND appelle aussi à doter le Conseil de la Nation du droit d'amender des projets de lois et à promouvoir le rôle de l'opposition au sein du Parlement, notamment en réservant une séance mensuelle de l'APN à l'examen d'un ordre du jour proposé par les groupes parlementaires de l'opposition. Par ailleurs, le parti de Ahmed Ouyahia se dit favorable à l'organisation d'un référendum populaire pour l'adoption de la révision de la Constitution, une fois son texte voté par le Parlement.

Pas d'agrément pour les ex-terroristes

A propos de la révision de la loi sur les partis politiques, le RND propose d'insérer une disposition contenue dans la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, à savoir "l'interdiction de création d'un parti politique par des personnes ayant participé à des actions terroristes ou qui refusent de reconnaître leur responsabilité dans la conception et la mise en œuvre d'un pseudo djihad contre la Nation et les institutions de la République". D'autre part, en l'absence de rejet formel par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales de tout dossier d'agrément, il doit être légalement reconnu 60 jours après son dépôt, estime cette formation politique qui suggère que l'agrément, dans ce cas, soit formellement délivré par le juge administratif, et, dans le cas échéant, "il appartiendra à l'administration d'introduire un appel suspensif devant le

Conseil d'Etat". Le RND est également pour l'obligation à tout parti d'inclure un minimum de 30% de femmes dans ses instances dirigeantes au niveau local et national, et de tenir son congrès tous les cinq ans. S'agissant de la révision de la loi électorale, le RND appelle au maintien du mode de scrutin proportionnel lors des élections aux différentes assemblées, au renforcement de la neutralité de l'administration, en plaçant la conduite des opérations électorales sous la direction d'un juge au niveau de chaque commune et à la légalisation de la commission nationale indépendante de surveillance des élections, ainsi que le recours aux observateurs internationaux lors des législatives et des présidentielles. Le RND plaide, dans le volet relatif à la révision de la loi sur l'information, pour la mise sur pied d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel, appelé à réguler l'égalité d'accès de tous les partis agréés à la télévision et à la radio, à ouvrir au capital privé national la création de nouvelles chaînes de télévision et de radio, en encadrant cela "transitoirement" avec une participation majoritaire du capital public et, de manière permanente, par un cahier des charges. La remise sur pied du Conseil supérieur de l'information et la suppression des peines privatives de liberté qui existent dans 15 articles de la loi actuelle, sont également proposées par le RND. M. C.

ILS BOYCOTTENT LE COMITÉ CENTRAL DU FLN

Les «redresseurs» accablent Belkhadem

PAR AMINE SALAMA

Les «redresseurs» ne prendront pas part aux travaux de la quatrième session du Comité central (CC) du FLN, prévue aujourd'hui, demain et après demain à Zéralda. Cette décision annoncée hier, n'est pas vraiment une surprise, puisque elle était déjà attendue par tous les observateurs de la scène nationale et ce, eu égard à la crise interne sans précédent qui secoue le vieux parti. Car les «redresseurs», qui ont organisés, il y a quelques jours, un rassemblement devant le siège national du parti, sont plus que jamais décidés à prendre leurs distances avec le parti version ablatieriez Belkhadem, comme l'atteste si bien l'élaboration de la «feuille de route» à travers laquelle, ils ont pratiquement officialisés leur scission. S'en prenant une fois encore, au secrétaire général du parti accusé d'être à l'origine de la crise que traverse le FLN les frondeurs ont annoncé «la poursuite du boycott des travaux

du Comité central parce que nous refusons que ce dernier serve à passer les projets douteux du secrétaire général, comme nous refusons aussi les pratiques immorales et illégales qui vont à l'encontre des intérêts du parti et de la société». Dans le communiqué, rendu public hier, le mouvement de «Redressement et d'authenticité» Mohamed Seghir Kara, qui a signé ce communiqué, en sa qualité de porte-parole de ce mouvement d'opposition, a indiqué que ce dernier est déterminé à poursuivre la lutte, afin de «briser le silence à propos des irrégularités» commises par la direction actuelle, tout en rappelant que le secrétaire général ablatieriez Belkhadem, n'a pas respecté ses promesses faites lors de la précédente cession du CC où il s'est engagé à entamer le dialogue avec la direction «du mouvement de redressement» pour trouver une issue à la crise ce qui est, en soi, révélateur de l'ambivalence de son discours et de son inconscience alors que la crise du parti ne cesse de prendre de l'ampleur. Ainsi

donc les «redresseurs» ont accusé Belkhadem d'être le responsable de cette crise et le comble, comme l'a relevé le communiqué, c'est qu'il persiste à favoriser des pratiques qui vont à l'encontre des intérêts du parti. Il est ainsi accusé de promette à des militants et cadres du FLN de les placer dans les meilleures places des listes du parti lors des prochaines élections législatives et locales, qui auront lieu l'année prochaine. Ces pratiques, qui sont aux antipodes des valeurs du vieux parti, puisque elles sont en porte-à-faux avec les statuts et le règlement intérieur, sont ainsi vivement condamnées. Ce d'autant que, selon le communiqué en question. Le secrétaire général ne s'arrête pas à ce stade puisqu'il promet même de désigner ses fidèles à des «postes exécutifs», c'est-à-dire au gouvernement et dans la haute administration. Par ces méthodes, Belkhadem souligne le communiqué veut «bâillonner la libre expression» au sein du parti. Cette situation, où le divorce entre les

deux protagonistes semble bel et bien consommé, n'augure rien de bon pour le parti, alors que les échéances électorales se profilent déjà à l'horizon. Des échéances auxquelles les «redresseurs» commencent à se préparer et, si la crise persiste, il est fort à parier qu'ils vont entrer en course avec leurs propres listes. C'est dans ce contexte particulier que se tiendra, la session du Comité central. Une session, qui sera consacrée principalement aux dossiers des réformes politiques ayant fait l'objet de travaux de commissions et d'une série de réunions du Bureau politique. Il est fort à parier, que la question des dissidents, sera abordée par les intervenants et Belkhadem est appelé à faire quelque chose en vue d'éviter une fracture définitive. A. S.

DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS SA RÉGION

La Grande-Bretagne considère l'Algérie comme allié clé

La Grande-Bretagne considère l'Algérie comme un allié "clé" dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Maghreb, au Sahel et en Afrique de l'Ouest, a déclaré jeudi à l'APS le général-major Robin Searby, conseiller du Premier ministre britannique David Cameron à la Sécurité. "L'Algérie est un partenaire important et un allié clé de la Grande-Bretagne dans la lutte contre le terrorisme dans ces régions de l'Afrique", a dit cet officier, tout en se félicitant, par ailleurs, de la tenue récemment à Bamako d'une réunion de coordination entre l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie pour coordonner la lutte contre ce phénomène transnational. "Cette réunion revêt pour la Grande-Bretagne un caractère extrêmement important dans la mesure où elle permet de coordonner les actions des pays de la région pour une meilleure efficacité sur le terrain", a ajouté ce responsable qui met en évidence l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

R. N.

POUR ÉVITER LE RECOURS ABUSIF À LA JURISPRUDENCE

Nécessité de fixer l'âge de la responsabilité pénale

PAR RAYAN NASSIM

Le code de procédures pénales ne définit pas les limites de l'âge de la responsabilité pénale, d'où la nécessité de l'amender, a préconisé Mme Mebarka Sakhri, magistrate à la direction des affaires pénales au ministère de la Justice. "Le code de procédures pénales fixe l'âge de la majorité à 18 ans mais ne fixe pas l'âge de la responsabilité pénale et il est indispensable de le faire afin de faciliter le travail des juges des mineurs et des procureurs qui se trouvent devant une situation de vide juridique", a constaté Mme Sakhri lors d'une journée d'étude sur la justice des mineurs, indique l'APS. Selon elle, si le législateur algérien a mis en place des dispositifs pour épargner à l'enfant toute responsabilité pénale, il a omis de fixer l'âge limite de cette enfance. La magistrate a relevé, dans ce contexte, que la législation algérienne prévoit des mesures de prévention et de rééducation pour les délinquants de moins de 13 ans. Cependant, la responsabilité pénale pour les enfants qui

ont entre 13 ans et 18 ans reste du domaine de la jurisprudence, a observé l'intervenante soulignant qu'une réflexion a été engagée au ministère de la Justice pour fixer l'âge de la responsabilité pénale. La juriste a expliqué qu'au niveau international, il existe une divergence autour de l'âge de la responsabilité pénale, défini selon l'appréciation de chaque pays en fonction de ses spécificités. Ainsi, la France a fixé l'âge de la responsabilité pénale à 13 ans, le Portugal à 21 ans, l'Égypte à 7 ans, l'Allemagne à 10 ans et la Jordanie à 12 ans, a-t-elle précisé. La magistrate a annoncé que le ministère de la Justice compte amender certaines dispositions du code de procédures pénales qui ne s'adaptent plus aux réalités de la société, en déterminant, entre autres, l'âge de la responsabilité pénale. Pour sa part, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Mme Doria Merabtine, a indiqué que le Fonds plaide pour relever l'âge pénal dans le monde pour qu'il se rapproche de l'âge de la majorité, soit 18 ans. Un projet de loi relatif à la protection de l'enfant avait été

élaboré par le ministère de la Justice en 2007 et devait être examiné en Conseil des ministres afin de le soumettre ensuite au Parlement pour adoption. Lors d'une rencontre sur le thème de la justice des mineurs, organisé en décembre 2009, il avait été indiqué que ce projet limite l'âge minimum de la responsabilité pénale à 10 ans et exclut tous les enfants en deçà de cet âge. Le projet dégage de toute responsabilité pénale le mineur de moins de 10 ans auteur d'un délit et comporte une série de mesures spéciales pour poursuivre le mineur auteur de délits depuis le début de l'enquête de la Police judiciaire jusqu'à la phase finale. La durée de la détention provisoire pour les mineurs est revue à la baisse dans ce projet, alors que celle appliquée est la même à l'encontre des personnes majeures. Le texte privilégie la protection sociale de l'enfant en danger avant la protection judiciaire et autorise aussi le recours à la médiation pour ce qui est des délits simples et des infractions commises par les mineurs. La médiation étant confiée au procureur de la République.

LE DIRECTEUR DE LA SNVI L'A ANNONCÉ JEUDI

La voiture algérienne avant 2014

La fabrication de la première voiture touristique en Algérie verra le jour à l'horizon 2014, a indiqué jeudi le P-dg de l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI), Mokhtar Chahboub.

PAR INES AMROUDE

La première voiture touristique en Algérie devrait être produite en 2014, ou un peu avant, a indiqué M. Chahboub sur les ondes de la Radio nationale.

La concrétisation d'un tel objectif "nécessite l'implication du large tissu national de sous-traitants et d'équipementiers", a-t-il souligné, relevant la détermination des pouvoirs publics à concrétiser le projet d'une industrie automobile en Algérie.

Selon lui, il s'agit d'"impliquer les PME et les PMI, qui doivent constituer le tissu d'entreprises spécialisées dans le processus de production de véhicules afin de leur permettre d'apporter leur contribution puisqu'il est prévu un taux d'intégration national de 50% dans ce processus".

M. Chahboub a mis l'accent sur la nécessité de la densification du réseau de sous-traitance et de la réhabilitation des entreprises publiques ou privées, une



mesure décidée lors de la dernière tripartite économique qui s'est soldée par une série de mesures en faveur de l'entreprise et de l'activité économique.

La SNVI qui dispose actuellement d'un réseau national de 500 sous-traitants et équipementiers, a bénéficié d'un apport de 12,4 milliards DA de la part du CPE (Conseil des participations de l'Etat) pour

la remise à niveau de ses capacités.

Ces capacités seront associées au programme de partenariat qui prévoit la réalisation de 16.500 véhicules lourds sur le site de Rouiba à horizon 2016, sachant que les besoins nationaux en véhicules industriels, toutes catégories confondues, est de l'ordre de 30.000 unités par an, précise-t-il. Enfin, pour ce qui est du dossier d'im-

plantation d'une usine automobile du groupe français Renault en Algérie, M. Chahboub a rappelé la tenue au mois de juin, d'une réunion entre les parties algérienne et française annoncée mardi dernier par l'ancien Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, lors de sa visite à Alger.

I. A.

CONTRÔLE DE L'INFLATION

Premier objectif de la politique monétaire

Le contrôle de l'inflation constitue, désormais, le premier objectif de la politique monétaire menée par la Banque d'Algérie (BA), a indiqué, jeudi à Alger, son gouverneur M. Mohamed Laksaci.

La BA procède à "un suivi rigoureux des processus inflationnistes" en Algérie, inspiré des leçons de la crise financière internationale et de la "réforme profonde" de la politique monétaire introduite par l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit en 2010, a-t-il souligné lors d'une réunion animée au siège de la Banque autour de l'inflation.

Selon M. Laksaci, grâce à l'amélioration des méthodes de prévision, l'écart entre les taux d'inflation prévus et ceux réalisés est en constante diminution. Le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) "table sur une inflation de 4% en 2011 et nous prévoyons qu'elle resterait autour de ce niveau", a-t-il précisé, faisant remarquer que l'inflation à fin février 2011 était de 3,87% contre des prévisions à 3,88%, soit un écart "quasi nul". "Nos prévisions sont de plus en plus robustes", s'est-il félicité, ajoutant que "nous avons passé les quatre premiers mois de l'année en cours à évaluer l'inflation".

R. E.

ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

Pas de plafonnement à 35 000 DA

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Noureddine Moussa a affirmé, jeudi, à Alger, qu'il est "difficile" de plafonner le revenu mensuel à 35 000 DA pour l'accès au logement social, car les conditions actuelles ne permettent pas la réalisation de nouveaux programmes pour satisfaire la demande concernant ce type de logements.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que l'application d'une telle mesure proposée par un membre du Conseil signifie "la hausse de la demande sur le logement social, ce qui exige, a-t-il dit, la réalisation de nouveaux programmes de logements publics pour satisfaire la demande". Dans ce contexte, M. Moussa a indiqué que le salaire-plafond

exigé pour bénéficier d'un logement social qui était de 12 000 DA, il y a trois ans, est passé à 24 000 DA en vertu du décret exécutif du 11 mai 2008. "L'Etat, convaincu que le salaire-plafond de 12 000 DA était désormais inadéquat, vu qu'il privait les citoyens à faible revenu de bénéficier du logement social, a décidé de l'augmenter afin de permettre aux catégories les plus démunies de bénéficier d'un logement", a-t-il estimé.

Cette récente mesure a contribué grandement à augmenter la demande sur ce type de logement, depuis son entrée en vigueur", a-t-il relevé, rappelant, à cet effet, les quelques 380 000 unités prévues par l'Etat dans le cadre de ce programme qui ont été consacrées au relogement des familles habitant dans des logements pré-

caires. Le ministre a, d'autre part, rappelé les subventions directes et indirectes octroyées par l'Etat pour permettre aux citoyens de bénéficier d'un logement décent, précisant que des commissions ont été installées pour revoir les conditions d'accès aux différentes subventions de l'Etat au logement social. Evoquant le programme de réalisation de 4 000 unités dans le cadre de la formule location-vente à Alger, M. Moussa a invité les quelques 142 000 citoyens qui ont déposé leurs dossiers pour l'acquisition d'un logement à faire preuve de "patience".

M. Moussa a indiqué que les citoyens ayant versé la première tranche seront les premiers à bénéficier du quota de 4 000 logements de type location-vente.

I. A.

TRANSPORT AÉRIEN

Vers une subvention pour les citoyens du Sud à faible revenu

Le ministre des Transports, Amar Tou, a annoncé, jeudi à Alger, une éventuelle subvention concernant les tarifs de billets d'avion au profit des citoyens du Sud à faible revenu.

M. Tou, qui répondait à un membre du Conseil de la nation au sujet de la cherté des billets d'avion pour les habitants du Sud, a indiqué que cette question "reste posée et un réaménagement des tarifs est probable tout en trouvant des sources de récupération idoines". Il a, à ce propos, précisé qu'il était inconcevable d'imposer à la compagnie Air Algérie, en sa qualité

d'entreprise économique, des solutions à caractère social. Cependant, il existe, a-t-il dit, rapporte l'APS, un système au profit des malades qui se déplacent du Sud vers le Nord outre les réductions des tarifs de billets au profit des jeunes, des familles et des enfants qui oscillent entre 25% et 33%. Concernant la réduction saisonnière, M. Tou a indiqué que la comparaison n'avait pas lieu d'être car les formules promotionnelles sont de courte durée dans le courant de l'année.

A une autre question sur le programme de réalisation de la voie ferroviaire pour

renforcer le transport de marchandises et l'allègement du transport routier, M. Tou a affirmé que 20 km ont été récupérés au niveau des ports. Le représentant du gouvernement a souligné l'existence d'un accord entre le ministère de l'Agriculture et l'Energie pour le transport des céréales et des hydrocarbures par voie ferroviaire.

Il a tenu à rappeler, à cet effet, que le programme arrêté par son ministère vise l'objectif de 10.000 km d'ici à 2015. 445 km ont été réceptionnés en 2009 alors que 757 ont été remis en service après arrêt total, a-t-il conclu.

I. A.

SALON DE L'EXPORTATION "DJAZAIR EXPORT 2011"

Le processus des relations de partenariat multilatéral enclenché

Un engouement exceptionnel se constatait lors de la première journée du Salon algérien de l'exportation Djazair Export, inauguré par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, en présence des 50 représentants d'entreprises participantes.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, placée sous le signe de l'innovation au service de l'exportation hors hydrocarbures, cette 3e édition, ouverte jusqu'à demain, devra permettre aux opérateurs économiques de tisser des rapports de partenariat avec des entrepreneurs et investisseurs étrangers en vue de monter des projets communs de développement économique.

Mais, la plupart des exposants cherchent à trouver des créneaux de commercialisation de leurs produits sur le marché international et attirer des clients potentiels, notamment pour ceux spécialisés dans les produits agroalimentaires et des produits de la pêche... Le partenariat multilatéral et, notamment, la coopération et les affaires de



business to business est en train de se concrétiser dans les différents secteurs parmi les entreprises exposantes, tels que la pharmacie, les produits agricoles, les textiles, l'électricité et l'électronique, la sidérurgie, la métallurgie et la mécanique...

Cependant, le partenariat entre les entreprises algériennes et les sociétés turques atteint un certain degré de maturation et de développement en ce sens qu'hier, une journée spéciale de partenariat et d'affaires algéro-turc a été organisée et ce, en faveur de la présence de la Turquie en tant qu'invitée d'honneur à la 44e Foire internationale

d'Alger. L'ouverture de cet événement a été rehaussée par l'intervention de Misirli, représentant de la Chambre de commerce turque, et vice-président de l'union des industriels turcs qui a réaffirmé la disponibilité des entreprises et firmes de son pays d'entretenir de fécondes et durables relations de partenariat gagnant-gagnant avec des entreprises algériennes, sachant que pas moins de 200 entreprises sociétés turques travaillent activement en Algérie (bâtiment, construction, travaux publics...). En marge de ce salon, des conférences sont prévues durant ces quatre jours du salon, portant sur des

thèmes intéressant les opérateurs économiques algériens, tels que "Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie", "Les opportunités de partenariat" (consultant turc spécialisé des marchés turc et algérien, Ahmet Kavas), "Le climat des affaires" (Heraoua Siham, direction de la promotion des investissements- ANDI), "Les facilitations douanières à l'export", "Le transport aérien au service de l'export".

D'autres communications seront données et traitent, notamment, de "La fiche de procédure de l'exportateur vis-à-vis du transport maritime" et "Assurances crédits et financement à l'export"... Lors d'une conférence de presse, Benbada a mis en relief "les potentialités des entreprises algériennes à l'exportation", et néanmoins, il les a exhortées "à prospecter davantage le marché international, sachant que des produits algériens, notamment les produits agricoles frais et les produits agroalimentaires, sont bien commercialisés dans l'espace euroméditerranéen (Vitajus, Hamoud Boualem...)".

A. A.

RELANCE ÉCONOMIQUE POUR BOOSTER LA DEMANDE

Yousfi : «Les marchés du gaz sont équilibrés»

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, a souligné jeudi au Caire qu'il y avait un "équilibre" entre l'offre et la demande sur les marchés internationaux du gaz.

Dans une déclaration à l'APS, au terme des travaux du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), M. Yousfi a souligné que la relance économique boostera la demande de gaz, ajoutant que les événements du Japon impulseront l'industrie du gaz dans le monde en tant qu'énergie propre et disponible. Les participants à la réunion ont procédé à un échange d'informations et de vues concernant les marchés internationaux du gaz et la fluctuation des prix, a précisé le ministre.

L'Algérie a, à cette occasion, exprimé sa position à l'égard de la tarification, des projets et des autres questions à l'ordre du jour, a indiqué M. Yousfi. Les participants à la réunion ont passé en revue les préparatifs en prévision du premier sommet des souverains et chefs d'Etat des pays du FPEG, prévu fin 2011 à Doha (Qatar), a précisé le ministre.

Le Qatar n'ayant pas pris part à cette réunion, les participants n'ont pas pu aborder la question "dans le détail", a-t-il déploré.

Le secrétaire général du FPEG, Leonid Bokhanovsky, a souligné, lors d'une conférence de presse, animée par l'ensemble des ministres participant à la réunion, que le quartette de haut niveau mis en place afin de préparer le sommet avait finalisé la première mouture de son ordre du jour et de son thème.

Les ministres devraient se réunir le 12 juillet prochain à Doha pour finaliser les préparatifs, a-t-il précisé.

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance du FPEG dont les membres détiennent 70% des réserves mondiales de gaz naturel et 42% de la production mondiale.

Le FPEG n'intervient ni dans la détermination des prix, ni dans les détails des contrats conclus entre les Etats. Il réalise des études sur les tendances du marché, la fluctuation des prix et les stratégies de coordination entre les Etats producteurs de gaz.

R. E.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE INVESTIT 15 MILLIONS D'EUROS AU MAGHREB

Des fonds pour les PME algériennes

L'institution mondiale d'aide aux économies émergentes, la Société financière internationale (SFI), membre du groupe de la Banque mondiale, vient d'annoncer la signature d'un accord pour investir dans le nouveau fonds Maghreb "Private Equity Fund III (MPEF)". En effet, une enveloppe financière évaluée à 15 millions d'euros a été attribuée aux petites et moyennes entreprises des pays maghrébins, y compris les entreprises algériennes, selon le site économique méditerranéen spécialisé dans l'information des pays euro-méditerranéens basé à

Marseille. Cette source précise que "doté d'un capital cible de 200 millions d'euros, ce fonds s'est assigné pour objectif essentiel de garantir des investissements dans des PME maghrébines (Algérie, Tunisie et Maroc) possédant un fort potentiel de croissance économique et à fortes capacités productives". Il y a lieu de rappeler que le MPEF est un fonds généraliste mis en place il y a quatre années avec un capital de 124 millions d'euros ; les tiers des investissements avait bénéficié à des PME du Maroc avec un total de 5 participations (S2M, SLCN-Saïss Lait, Sicopa, Manorbois et Optima à travers Altea

Packaging) sur un total de 15 participations, le reste étant réparti entre la Tunisie et l'Algérie (soit environ 40 millions pour chacun). Les entreprises versées dans le secteur agroalimentaire sont les principaux bénéficiaires de ce programme de soutien aux PME de la SFI qui encourage les entreprises à l'international tout en favorisant l'amélioration de leurs capacités exportatrices. Car, cette institution financière prône la compétitivité et la concurrence au sein des entreprises sachant que le contexte de la mondialisation incite les entreprises à devenir plus performantes.

A. A.

LANCEMENT SUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE NOUVEAUX PRODUITS DE SAMSUNG-SAMHA

Plusieurs nouveaux produits disponibles

Réputés pour leur efficacité technologique et leur fiabilité, les produits électroniques Samsung continuent d'inonder le marché national. Les différentes gammes de climatiseurs à économie d'énergie pouvant fonctionner dans les régions particulièrement chaudes allant jusqu'à 53 degrés centigrades ont été, notamment, les produits vedettes du stand de Samsung-Samha à la 44e Foire internationale d'Alger (FIA).

«Nous devons rendre notre participation effective et bénéfique à l'économie nationale et aux consommateurs», a, en effet, souligné, Saoudi Samhar, directeur de marketing à Samha-Samsung, lors d'un point de presse organisé, jeudi, dans le cadre du groupe pour sa quatrième participation à la Foire internationale d'Alger (FIA). C'est ainsi que cette entreprise qui s'implique fortement dans la politique d'intégration nationale et de création de postes de travail a dévoilé, hier, aux visiteurs les dernières innovations qui sont à l'ère du temps et au service du citoyen. «Samha Home Appliance et Samsung Electronic, l'un des leaders mondial du marché de l'électronique grand public, dévoile aujourd'hui des nouveautés en matière de produits électro-domestiques, des gammes variées aux utilités étonnantes

issues des dernières technologies» a-t-il ajouté. Ainsi, il a été présenté en première la nouvelle gamme de téléviseurs Smart TV, une gamme qui va révolutionner l'expérience visuelle. «Samsung Smart TV est une combinaison entre design et une multitude d'applications qui offrent une expérience visuelle unique, combinaison du contenu Smart et de l'expérience Smart en offrant une combinaison totale entre design, technologie et connectivité web en permettant la recherche et l'accès à divers divertissements et applications sur Samsung Apps», explique, quant à lui, Chakib Aït Hammouda, CTV manager. Samha-Samsung a également innové par l'introduction d'une nouvelle machine à laver Eco Bubble qui sera fabriquée en Algérie et mise sur le marché national d'ici la fin du mois en cours. «Cette nouvelle machine intègre un procédé unique de production de mousses qui pénètre et lave les vêtements encore plus rapidement que jamais. Elle fournit, en outre, la meilleure économie d'énergie au monde», a expliqué la présentatrice. En plus de sa capacité à pénétrer les vêtements d'une manière plus profonde et plus rapide, la mousse créée par l'Eco Bubble aide à protéger, dit-elle, les tissus en enlevant complètement les résidus des détergents ainsi qu'en créant un coussin contre les effets

de lavage. Samha est également innovante dans la gamme des climatiseurs. «Les nouveaux modèles de climatiseurs Max et Crystal, qui seront produits en Algérie au niveau du complexe de Sétif, associent un design élégant à une technologie de refroidissement par air conditionné. Ces deux modèles permettent de réduire la consommation d'énergie jusqu'à 60 % par rapport à des systèmes de climatisation standards», dira Saoudi Samhar. Grâce à ces deux modèles, les consommateurs n'ont plus besoins, dit-il, d'allumer et d'éteindre leurs climatiseurs pour maintenir une température ambiante confortable. «Ils sont, en effet, tous les deux équipés de la fonction Smart Saver, grâce à laquelle le compresseur du climatiseur ajuste automatiquement la température de la pièce en un minimum de temps, réduisant ainsi la consommation d'électricité», a-t-il ajouté à la fin de la conférence.

Les prix des téléviseurs plasma LCD allaient être affichés au public alors qu'un point de vente permet à la clientèle d'acheter téléviseurs, machines à laver et climatiseurs.

La qualité du service après-vente a été mise en exergue par les conférenciers selon lesquels, les techniciens sont prêts à intervenir pour la satisfaction des clients.

A. A.

LAGHOUAT

Relative baisse
de production
céréalière attendue

La production céréalière de cette saison (2010-2011) dans la wilaya de Laghouat devrait connaître une baisse "relative", comparativement à la saison précédente, prévoit la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette régression de la production est due, notamment, aux dégâts provoqués par la sécheresse qui a sévi dans la partie sud de la wilaya, en plus des chutes de grêle dans la partie nord, expliquent les services agricoles qui procèdent actuellement à l'identification des surfaces affectées, afin de déterminer les superficies devant être ciblées par la campagne de moisson-battage qui devra démarrer dans les prochains jours. Pour cette saison agricole, une surface de 21.600 ha a été emblavée, dont 15.190 ha ensemencés en orge, 6.190 ha en blé dur, 75 ha en blé tendre et 145 ha consacrés aux fourrages, soit une surface céréalière "inférieure" à celle de la saison précédente (2009-2010), où 24.270 ha avaient été emblavés.

Une superficie d'environ 8.323 ha avait été affectée la saison écoulée, soit 60% par la sécheresse et 20% par les rats des champs et les oiseaux granivores.

Les dégâts causés aux cultures n'avait cependant pas "grandement" influé sur les récoltes qui se sont établies à 270.000 qx. En prévision de la campagne de moisson-battage de cette saison agricole, la DSA de Laghouat, qui a mobilisé 24 moissonneuses devant s'ajouter à celles des privés locaux et de wilayas voisines, à la satisfaction des besoins des céréaliculteurs, a parachevé les différentes mesures préparatoires nécessaires au niveau de la coopérative des céréales et des légumes secs pour l'ensilage de la production.

M'SILA

150 agréments
disponibles pour
l'exploitation d'officines

Un total de 150 agréments pour l'exploitation d'officines pharmaceutiques dans les différentes communes de la wilaya de M'sila vient d'être mis à la disposition des pharmaciens, a indiqué le directeur de la Santé et de la Population (DSP).

M. Djamel Beladjine a précisé que 83 jeunes pharmaciens, sur un total de 102 ayant déposé des dossiers depuis cinq ans au niveau de la direction, ont été ainsi autorisés à ouvrir des officines. Ces autorisations ont tenu compte du souci d'améliorer l'accès aux médicaments par les citoyens des diverses régions, notamment des zones reculées ou peu couvertes, a affirmé le même responsable, relevant que le nombre d'agréments «dépasse désormais les 102 demandes déposées, parfois depuis 1999, au niveau de la Direction de la santé».

Les pharmaciens de M'sila avaient organisé à plusieurs reprises des rassemblements devant le siège de la Direction de la santé pour demander leur emploi dans les établissements publics ou l'octroi d'agréments pour l'ouverture d'officines privées.

Selon plusieurs d'entre eux, l'initiative de la Direction de la santé leur permettra de «briser le cercle vicieux du chômage forcé dans lequel ils se débattent depuis de nombreuses années».

APS

BOUMERDES, STATION DE DESSALEMENT DE CAP DJINET

Mise en service en octobre
prochain

En visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, a annoncé la mise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet (Boumerdès) vers la fin du mois d'octobre prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

D'une capacité de traitement journalière de 100.000 m³ d'eau, le taux d'avancement des travaux de réalisation est estimé à 92 %, selon les explications fournies au ministre

Dans sa première phase d'exploitation, il est destiné à un bassin de population de plus de 100.000 âmes, disséminé à travers six communes et dix-sept villages du Nord et de l'Est de la wilaya.

Des actions seront, également, entreprises en vue de l'extension des services de cette station aux communes de Tizirt et Azeffoun de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les responsables du secteur de l'hydraulique de Boumerdès.

Parallèlement au projet de cette station, des travaux sont, également, en cours en vue de la concrétisation, pour une enveloppe de 9 milliards de dinars, d'un projet de raccordement de cette station aux réseaux des communes concernées en vertu du programme sectoriel centralisé de la wilaya de l'exercice 2009.

Ce projet de raccordement, dont les travaux ont été lancés au milieu de l'année



2010, englobe la réalisation «de trois conduites principales en partant de la station d'épuration de Cap Djinet vers plusieurs directions, sur un linéaire de 60 km de conduites de différents diamètres, en plus d'un nombre de réservoirs, stations de pompage et équipements divers», ont ajouté les responsables.

Selon les estimations, il devrait assurer les besoins d'un bassin de population global de 400.000 âmes jusqu'à l'horizon 2030.

La première conduite principale acheminera l'eau vers Bordj Menail, avant son raccordement à la conduite du transfert des eaux de Taksebt, venant de Tizi-Ouzou en direction d'Alger, via Boumerdès, dans le but d'exploiter l'eau de la station dans le cas d'une rupture à partir de Takesbt.

Quant à la seconde conduite principale, elle sera dirigée vers les hauteurs de

Dellys, afin d'alimenter les populations d'Afir et Dellys, alors que la troisième conduite sera destinée à alimenter en eau potable les populations de Zemmouri et El-Kerma de Boumerdès.

Cinq réservoirs d'eau de capacités diverses seront installés en même temps que la réalisation des conduites, en plus d'une station de pompage sur les hauteurs de Dellys.

Dotée d'une enveloppe de 900 millions de dinars, ce projet englobe une seconde tranche complémentaire dont les travaux sont en cours. Elle consiste en l'extension des conduites à partir de la station d'épuration de Cap Djinet sur un linéaire de 56 km supplémentaires, qui englobera vingt-trois autres villages des communes concernées par la première tranche, en plus de la réalisation de 28 réservoirs d'eau.

B. M.

TIPASA, SAISON ESTIVALE

Lancement du «Plan bleu»



Le coup d'envoi du «Plan bleu», qui marque l'ouverture de la saison estivale dans la wilaya de Tipasa, a été donné mercredi sur l'esplanade du port du chef-lieu de wilaya par une prestation haut en couleurs exécutée par des élèves des écoles d'aérobic, de gymnastique et de sports ainsi que les adhérents des maisons de jeunes de la wilaya.

Pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux estivants, les 14 communes côtières de la wilaya ont fait l'objet d'opérations d'embellissement et de nettoyage et ce, grâce à une enveloppe financière qui a été débloquée sur budget de wilaya pour soutenir cet effort d'amélioration du cadre de vie des citoyens des localités dépourvues de moyens financiers.

Une seconde enveloppe du Programme communal de développement (PCD) a aussi été mise à la disposition des collectivités locales pour mener diverses opérations de préparation de la saison estivale, tels que l'installation de sanitaires, de douches, de fontaines publiques et d'aménagement des accès aux plages, qui est gratuit, tiennent à rappeler les responsables locaux. Des instructions fermes ont été données quant à l'aménagement des parkings avec une

délimitation soit par cordage ou autres matériels afin de mettre fin au phénomène des parkings sauvages. L'ensemble des plages de la wilaya ont fait l'objet de nettoyage et continueront d'être prises en charge grâce à des opérations lancées dans le cadre du programme du ministère de l'Emploi et de la solidarité intitulé "Blanche Algérie", lancé en 2006 pour offrir des emplois aux jeunes chômeurs tout en prenant en charge l'environnement dans les villes à travers des petits projets de nettoyage, d'embellissement, de créations et d'entretien d'espaces verts.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale a accordé à la wilaya de Tipasa, pour l'année 2011, 40 chantiers de nettoyage et d'entretien des plages

durant la période allant du 15 juin au 15 septembre et des quartiers et des cités pour le reste de l'année. Le chef-lieu de wilaya a fait l'objet de plusieurs opérations de réfection de la chaussée et de la voirie, de rénovation de l'éclairage public, d'aménagement des carrefours aux entrées Est et Ouest de la commune, d'entretien des réseaux d'assainissement et autres travaux d'embellissement.

Les 43 plages ouvertes à la baignade feront l'objet d'une surveillance par les agents de la Protection civile qui y ont déjà installé des postes de secours et d'intervention rapide, ainsi que par des éléments de la Gendarmerie nationale. La wilaya de Tipasa, qui dispose de 120 km de côtes avec 65 plages, dont 22 sont interdites à la baignade en raison de la pollution qui s'y déverse et de leur dangerosité (zone rocheuse ou sans accès), a lancé un programme de récupération des eaux usées qui a permis de résorber de nombreux points de rejets en mer sur la centaine recensés il y a quelques années.

La réalisation d'un collecteur d'eaux usées du littoral qui couvre la zone allant de Bou Ismaïl à Tipasa, dans une première phase, a été pour beaucoup dans la résorption de ces rejets se déversant en mer qui sont actuellement traités au niveau de la station de traitement et d'épuration des eaux usées du chef-lieu de wilaya.

APS

ORAN, DÉCHETS HOSPITALIERS

Une nouvelle technique de traitement

La Direction de l'établissement hospitalier universitaire 1er-Novembre d'Oran a décidé d'adopter prochainement une technique avancée de traitement de ses déchets.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette technique avancée de traitement consiste en «le broiement des déchets hospitaliers qui sont ensuite stérilisés par la vapeur, sans recourir à l'opération d'incinération, en utilisant le banalisateur de haute technologie qui sera acquis avant la fin de l'année en cours», a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier universitaire. «Un des avantages de cette technologie est que le produit traité sera stérilisé et ne constituera pas un danger pour l'homme ou la nature, ce qui permettra de résoudre le problème de traitement des déchets par incinération», a estimé le même responsable.

Ce banalisateur d'une capacité de 7.000 litres sera installé dans une grande salle fermée et équipée au niveau de l'établissement hospitalier, qui enregistre entre 300 et 400 kg de différents types de déchets hospitaliers par jour.

D'un coût de 70 millions de dinars, cet équipement fait l'objet d'élaboration d'un



cahier de charges avant son acquisition. Il sera lancé prochainement un avis d'appel d'offres pour concrétiser ce projet, a indiqué le DG de l'EHU 1er-Novembre. Actuellement, l'incinérateur dont dispose cet établissement hospitalier est de la nouvelle génération et traite 500 kg de déchets par heure. Cependant, sa présence au sein

de l'hôpital, situé à proximité d'une cité d'habitation, «constitue une source de désagréments pour la population, d'où le recours à une approche plus moderne pour traiter les déchets sans causer de dommages», a indiqué le responsable de l'hôpital 1er-Novembre.

B. M.

MILA, PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

4 établissements seront réceptionnés



Quatre nouveaux établissements scolaires, dont deux lycées à Chigara et à Tassala-Lemtaï, viendront renforcer, dès la prochaine rentrée, le secteur de l'Education de la wilaya de Mila, a indiqué le directeur du secteur. Deux collèges d'enseignement moyen (CEM) seront également réceptionnés dans les localités de Derradji-Bouslah et de Benyahia-

Abderrahmane pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves résidant dans des zones éloignées, a souligné M. Amar Benflis. Il a fait part, dans ce sens, d'un «véritable problème de surcharge des classes» qui sera réglé «au fur et à mesure de l'ouverture de l'ensemble des établissements scolaires en travaux dans plusieurs régions de la wilaya».

Le même responsable a annoncé, dans ce contexte, la réception «d'ici à la prochaine rentrée scolaire» de quatre demi-pensions, d'un groupe scolaire et de 33 classes d'extension, en plus de deux cantines scolaires dans les localités de Anouche et Aïn Melouk.

L'ouverture de ces infrastructures scolaires était devenue une «urgence», notamment pour les élèves issus des régions enclavées qui se trouvent contraints d'effectuer de longs déplacements pour rejoindre les bancs des classes, a ajouté le même responsable. Selon le directeur de l'Education, la réception de ces nouvelles infrastructures devra porter le nombre d'infrastructures scolaires dans cette wilaya à 45 lycées, 120 CEM et 343 écoles primaires, ce qui constituera une «bouffée d'oxygène» pour la wilaya en matière d'amélioration des conditions de scolarisation.

En outre, s'agissant du moyen terme, la wilaya de Mila vient de bénéficier de l'inscription de quatre lycées dans les communes de Teberkant, Benyahia-Abderrahmane, Aïn Ettine et Sidi Khelifa, a annoncé le même responsable. Il a assuré, par ailleurs, que l'opération d'intégration de 600 employés vacataires dans différents établissements scolaires, conformément aux directives du Premier ministre, se poursuit dans de bonnes conditions.

APS

SETIF

Soutenance de fin d'études universitaires pour 10 détenus

Dix détenus ont soutenu mardi leurs mémoires dans l'enceinte de l'établissement de rééducation de Sétif à l'issue des études qu'ils ont suivies à l'Université de la formation continue, ont indiqué les responsables de cette structure pénitentiaire.

M. Mohamed Tebessi, directeur-adjoint chargé de la réinsertion, a indiqué que la formation et l'encadrement de ces détenus ont été assurés par des professeurs de l'université Ferhat-Abbas de Sétif, et noté que six prisonniers ont soutenu, après trois années d'études, des thèses relatives au droit des affaires. Cette opération de formation, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la justice, «démontre toute l'attention accordée par le ministère de la Justice à l'éducation et à la formation des détenus afin de les réinsérer dans la société, grâce à un diplôme à même de leur faciliter une intégration dans le marché du travail après leur libération», a ajouté ce responsable.

Au terme de l'année scolaire 2010-2011, pas moins de 135 détenus s'étaient présentés, dans la wilaya de Sétif, aux examens de fin d'année, 32 d'entre eux réussissant à obtenir le baccalauréat et 62 le brevet d'enseignement moyen.

OUM EL-BOUAGHI

La grêle fait des dégâts

Les averses orageuses accompagnées de grêle qui ont affecté, mardi soir, plusieurs zones de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont endommagé d'importantes superficies céréalières, ont indiqué les services agricoles de la wilaya.

Les régions voisines des localités de Aïn Babouche, de Aïn Diss, de Aïn M'lila, de Ouled Hamla et de Ouled Gacem ont été les plus touchées par ces intempéries, ont ajouté les mêmes sources qui attendent de déterminer les superficies affectées dans les zones de Sigus et d'El-Amiria.

Le froid et la sécheresse ont déjà affecté quelque 7.000 hectares de terres agricoles, sur les 213.800 hectares emblavés.

SKIKDA

Comité ad hoc pour l'accueil des émigrés

Un comité ad hoc de wilaya, chargé de faciliter l'accueil et le séjour des émigrés durant les prochaines vacances d'été, vient d'être installé à Skikda, ont indiqué, lundi dernier, les services de la wilaya.

Ce comité, mis en place par le wali conformément aux mesures arrêtées par le secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, devra mettre en place un plan de communication à l'endroit des émigrés afin de les informer sur les mesures de facilitation mises en place à leur égard.

L'objectif est d'assurer les meilleures conditions d'accueil et de séjour en tenant compte des exigences de sécurité et d'efficacité des contrôles par les services compétents, ont encore fait savoir les mêmes services.

APS

OPPOSITION SYRIENNE

EN EXIL

Le départ immédiat de Assad exigé

L'opposition syrienne en exil a lancé jeudi un appel à la démission immédiate du président Bachar al Assad et à son remplacement par le vice-président syrien en attendant la formation d'un conseil de transition vers la démocratie.

"Les délégués approuvent les exigences du peuple syrien de renverser le régime et soutiennent la révolution du peuple pour la liberté et la dignité", peut-on lire dans le communiqué final de la première réunion officielle de l'opposition en exil depuis le début, il y a dix semaines, du soulèvement contre Assad.

La réunion, qui s'est étalée sur deux jours, a rassemblé quelque 300 délégués, personnalités de l'opposition, militants, indépendants. Selon des mouvements de défense des droits de l'Homme, un millier de civils ont été tués par les forces gouvernementales chargées de réprimer la contestation. Dans son communiqué, l'opposition refuse toute intervention étrangère pour renverser Assad et qualifie la révolte populaire de mouvement national "qui ne cherche pas à s'en prendre à une quelconque secte", allusion à la minorité alaouite d'où est issu le président syrien.

La conférence a élu un conseil consultatif de 31 membres pour soutenir les manifestants et contribuer à mobiliser la communauté internationale.

"C'est la première fois que l'opposition se réunit à une telle échelle. Le message est clair : les Syriens sont unis pour atteindre leur objectif national d'un changement démocratique pacifique", a déclaré Nadjib Ghadbian, un professeur de sciences politiques élu au sein du conseil.

SOUDAN

Une centaine de civils tués dans la région d'Abyei

Près d'une centaine de civils ont été tués dans la région pétrolière contestée d'Abyei, à cheval entre le Soudan et le Sud-Soudan, qui s'apprête à proclamer son indépendance le 9 juillet, a-t-on appris jeudi de source autorisée sur place.

Malgré un tollé international, cette région stratégique a été occupée le 21 mai par l'armée de Khartoum, qui accepte la sécession du Sud après des décennies de guerre mais tient à conserver Abyei, que la population civile a fui par dizaines de milliers.

Le président du futur Sud-Soudan, Salva Kiir, a déclaré la semaine dernière qu'il n'avait pas l'intention de s'opposer aux forces du Nord à Abyei, pour ne pas faire dérailler le processus d'indépendance du Sud.

L'Éthiopie voisine s'est dite prête à envoyer une force de maintien de la paix dans la province si les deux parties le souhaitaient.

Agence Reuters

PROCHE-ORIENT

Les bons offices de la France pour une conférence de paix

La France a dévoilé, ce jeudi, un projet de conférence de paix israélo-palestinienne d'ici juillet en accord avec les paramètres énoncés par le président américain Barack Obama, afin d'éviter une conflagration diplomatique aux Nations unies en septembre.

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, arrivé mercredi soir à Jérusalem, a révélé avoir présenté cette idée au président palestinien Mahmoud Abbas à Rome, rapporte le quotidien *Libération* avant d'en parler avec le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, et le chef du gouvernement israélien, Benjamin Netanyahu.

"Le statu quo ici aussi au Proche-Orient, entre Israël et l'Autorité palestinienne, n'est plus tenable", a réaffirmé Alain Juppé à Ramallah, en Cisjordanie, lors d'une conférence de presse conjointe avec Salam Fayyad.

"Nous sommes convaincus que s'il ne se passe rien d'ici le mois de septembre, la situation sera très difficile pour tout le monde au moment de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies", a-t-il souligné.

Il faisait référence à l'intention des Palestiniens de demander l'adhésion de la Palestine à l'ONU, sur les lignes de 1967 (Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza), faute de perspective d'accord avec le gouvernement israélien.

"Il faut se remettre autour de la table de négociations. Seule la négociation peut permettre d'envisager une solution effective et durable porteuse de paix", a appelé Alain Juppé, citant la "communauté de vues" sur ce point entre les membres du G8 à Deauville (France) la semaine dernière. Il a proposé l'ouverture de pourparlers selon les modalités évoquées le 19 mai par



Barack Obama : des discussions simultanées sur les frontières à partir des lignes de 1967 et sur les "garanties de sécurité à apporter aux deux Etats", puis "dans un second temps traiter de la question des réfugiés et de la question de Jérusalem".

"Quand je dis dans un second temps (...) c'est un délai que nous aimerions fixer à une année. Voilà la proposition que nous mettons sur la table", a expliqué Alain Juppé.

"Si nous recevons à la suite de cette initiative des réactions favorables nous serions prêts, sur la base d'un appel du Quartette pour le Proche-Orient (UE, ONU, Etats-Unis, Russie), à organiser à Paris (...) avant la fin juillet une conférence politique", a précisé le ministre français.

«Deux Etats pour deux peuples»

Il a répété que Paris considèrerait la réconciliation en cours entre le Fatah, parti de Mahmoud Abbas, et le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, comme une "bonne nouvelle".

"Tout ce qui peut rassembler le peuple

palestinien va dans la bonne direction à condition qu'il soit clair que la négociation doit tendre, des deux côtés et pour les deux parties, vers la construction de deux Etats pour deux peuples", a poursuivi Alain Juppé.

"Ce que les Français et l'Union européenne proposent est une réponse à ce que veulent les Palestiniens", a affirmé Salam Fayyad.

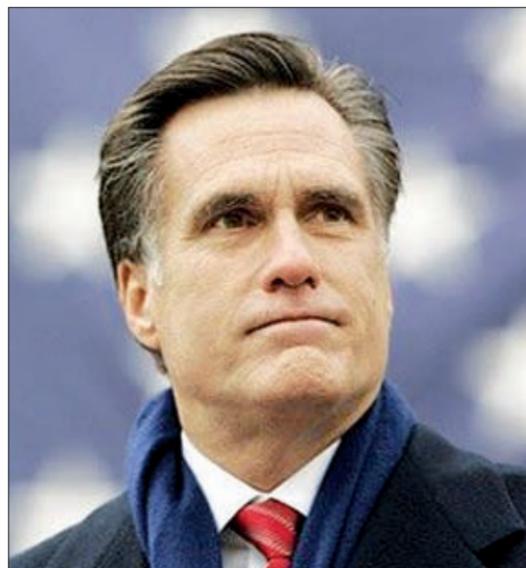
Alain Juppé a ensuite rencontré Benjamin Netanyahu, qui se déclare prêt à reprendre les pourparlers mais exige des Palestiniens la reconnaissance d'Israël comme "l'Etat-nation du peuple juif", réclame la référence aux lignes de 1967 et réclame que Mahmoud Abbas rompe avec le Hamas, qualifié de "version palestinienne d'Al-Qaïda".

Les Palestiniens réclament de leur côté pour retourner à la table des négociations, bloquées depuis septembre 2010, le gel de la colonisation israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, arguant qu'elle préjuge du résultat des pourparlers, ainsi que des paramètres clairs pour les discussions, notamment les lignes de 1967.

RI/ Libération

ETATS-UNIS

Mitt Romney candidat à l'investiture républicaine



Connu du grand public pour avoir déjà tenté l'investiture en 2008, l'homme d'affaires américain Mitt Romney, actuel favori des sondages chez les républicains, a annoncé publiquement, jeudi 2 juin, sa candidature à l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle de 2012 face au président Obama.

Mitt Romney, 64 ans, ex-gouverneur du Massachusetts, a mis en avant, dans une vidéo, ses succès comme homme d'affaires. Il a insisté sur l'économie, critiquant vigoureusement le bilan du président Obama, rapporte le journal *Le Monde*. Cet angle d'attaque pourrait s'avérer payant à un moment où le pays se remet encore de la pire crise financière depuis les années 1930.

A l'heure où les nouveaux médias jouent un rôle croissant dans la politique, Mitt Romney a annoncé sa candidature dans une vidéo en direct sur Internet via sa page Facebook, également diffusée à la télévision. Son annonce était diffusée depuis une ferme de Stratham, dans le New Hampshire, un Etat traditionnellement clé pour les primaires américaines.

A défaut de candidats sortant du lot dans le camp républicain, Mitt Romney, grâce notamment à sa notoriété, est favori dans les sondages chez les républicains. Mais il n'obtient que 17% d'intentions de vote, juste devant la figure de proue des ultraconservateurs, Sarah Palin (15%).

R. I.

MIDI

Culture

"LES FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA NORME MAGHRÉBINE" DE NADIR MAROUF

Les aspects de l'histoire sociale contemporaine du Maghreb

Page 12

12^È FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

UNE CLÔTURE EN APOTHÉOSE

Page 12



CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN À PARIS

Hommage posthume à la comédienne Nadia Samir

Page 13



THÉÂTRE POUR ENFANTS À MOSTAGANEM

Organisation des 4^{es} journées nationales



Lire en page 14

12^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

Une clôture en apothéose

Le 12^e Festival culturel européen en Algérie s'est clôturé, mardi dernier, sur un concert magistral donné à la salle Ibn-Zeydoun (Alger) par la chanteuse pop world établie en France Samira Brahmia.

PAR ROSA CHAOUÏ

Debout au milieu de la scène sous une lumière feutrée, guitare entre les mains, face à un public venu nombreux l'acclamer, Samira visiblement émue, salue l'assistance avec beaucoup de nostalgie... son premier concert dans ce lieu remonte à 2001.

Elle entame la soirée par une chanson de son unique album *Nai'ya*, un album dont la majorité des titres sont d'expression anglaise, avant d'enchaîner avec l'éternelle *Azzi Essa'a* de Slimane Azem, interprétée à la manière de la coqueluche du rock algérien Cheikh Sidi Bémol. Un ambiance conviviale s'est vite créée et imposée durant toute la soirée. *La llaHa lla Allah* de Youcef



Boukella n'a pas laissé le public indifférent par les vocalises, atteignant les plus hautes des octaves, de la voix puissante de cette artiste cosmopolite qui prépare un deuxième album dont la sortie est prévue en avril 2012. Samira Brahmia, en symbiose avec le public comme avec ses musiciens, poursuit son voyage musical en survolant des paysages mélo-

dieux riches en sonorités.

Sa célèbre *Le fabuleux destin*, un hymne pour l'égalité des sexes, rythmé par le tempo authentique du bendir, a reçu des salves d'applaudissements. *Si H'med El Djadami*, l'autre titre phare de son album qui prêche avec des métaphores l'attachement à l'identité et aux valeurs héritées des aînés, a fait vibrer la salle grâce au son du

guellal, une percussion traditionnelle typique à la région de l'Ouest algérien.

La chanson *Dj'doudna* (Nos ancêtres), une pensée aux premiers hommes et femmes de l'Afrique du Nord, cette région qui fut dans le passé lointain un carrefour des civilisations, était un autre moment fort de la soirée. D'ailleurs Samira Brahmia à résumé son respect aux ancêtres en disant : « Nos ancêtres représentent notre histoire et notre richesse. Quand on ne sait pas d'où on vient, on ne saura pas où on va ».

Le concert s'est terminé dans une atmosphère chaleureuse sur les rythmes de la chanson *Gnawi*, une sorte de prière pour un avenir meilleur plein d'amour et de paix entre les gens. « Ce concert fut pour moi une thérapie. Le public algérien est magnifique. Je suis très heureuse de retrouver un public super joyeux et toujours énergique », a-t-elle déclaré à la presse en fin de soirée.

Interrogée sur le quotidien des artistes algériens émigrés, Samira Brahmia, a estimé qu'elle ne se sentait pas du tout émigrée car il y a une relation solide et permanente entre les artistes, d'autant plus que la question de l'émigration ne représentait pour

elle qu'une « position géographique différente ».

Concernant son style de musique, empreint d'une multitude de sonorités, la chanteuse a fait comprendre que la musique véhicule un langage universel que toutes les cultures du monde peuvent comprendre. Et de conclure : « Ce n'est pas parce que nous avons vécu en Algérie que nous sommes forcés de chanter un style bien précis ou traditionnel ».

Ouvert le 10 mai, le Festival a proposé un programme varié, riche de 21 spectacles de différents genres artistiques avec la participation d'artistes représentant 17 Etats membres de l'Union européenne. Jazz, pop, rock, fado ou encore le flamenco, tout cet éventail de styles de musique, aux sonorités folkloriques, parfois, étaient au menu de cet événement culturel. Parallèlement au programme artistique, une formation en photographie portant sur les techniques basiques et avancées de la photographie numérique, destinée aux étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux Arts s'est tenue du 24 au 29 mai, a été animée par le photographe espagnol Juan Angel De Corral. R. C.

LITTÉRATURE

"Dieb et Loundja", des contes dans la pure tradition jijélienne

Dieb et Loundja ou Sept contes jijelis, est le titre d'un ouvrage que vient de publier le Pr Kamel Abdou, chef du département de langue et littérature françaises à l'université Mentouri de Constantine. Cet ouvrage bilingue, transcrit en arabe dialectal, est, selon l'universitaire Abdelhamid Bourayou qui a signé la préface de ce recueil, une "initiative qui vient combler à temps un manque dans le paysage éditorial algérien". L'auteur, originaire de Jijel, narre des contes glanés et réunis dans la région de Jijel et dont aucun n'a été publié à ce jour, note-on. Le lecteur y trouvera des contes de "Dieb le fils du Sultan" et de "Loundja la fille de l'ogresse". Le premier conte imbrique des procédés issus des récits oraux connus dans les attitudes et les situations discursives des Beni Hillel, célèbres dans les diverses régions d'Algérie (tels les joutes oratoires consistant en l'échange d'énigmes à décoder dans le but de confirmer l'identité). Le second est très populaire dans les zones montagneuses du pays. Les récits sont présentés avec un jeu de termes linguistiques puisés dans le riche lexique de l'arabe populaire algérien avec une exploitation de divers niveaux et registres de discours (du dialecte arabe jijélien). M. Abdou, également auteur d'un recueil de poésie Géographie de la plaie, publié en 1986, estime que les histoires racontées dans les contes ont la particularité de continuer à attirer et à séduire par delà, les différences des aires géographiques, des langues et des cultures. Cette constante, explique-t-il, a d'ailleurs attiré l'attention des chercheurs qui s'interrogent pourquoi et comment continue-t-on à écouter et à répéter des contes qui racontent pratiquement les mêmes histoires.

JOURNÉES THÉÂTRALES
POUR ENFANTS À OURGLA

Coup de starter à la maison de la culture Moufdi-Zakaria

Le coup d'envoi des premières journées théâtrales pour enfants a été donné mercredi à la maison de la culture Moufdi-Zakaria de Ouargla, avec la représentation de sept wilayas. Initiée par la direction de la culture de la wilaya, sous le thème "Education, divertissement et créativité", cette manifestation prévoit la présentation de pièces théâtrales interprétées par des associations et troupes théâtrales locales. Parmi ces pièces, Sanafir de l'association Rokh El-Wahat de Ouargla, Nid de scorpions de l'association Loualoua Thakafia de Tissemsilt, Jour de fêtes de l'association Khachaba de Bordj Bou-Arrejridj, L'enfant et l'animal de l'association Tadmaït de Illizi et Conjugueons nos efforts de l'association Awaël de Sidi Bel-Abbès. Ces premières journées théâtrales de Ouargla visent notamment la relance des activités du mouvement associatif s'intéressant à l'enfant, l'encouragement et la prise en charge des tout jeunes talents artistiques, ainsi que la sensibilisation de la société sur la promotion de cette manifestation culturelle et ludique. Des prix d'encouragement, totalisant 200.000 dinars récompenseront les meilleurs représentation, comédien, scénographie, texte et réalisation. La direction de la culture de Ouargla a, dans le même cadre, confectionné une brochure mettant en relief les différents aspects liés au théâtre pour enfant, et l'impact psycho-pédagogique du théâtre sur l'enfant.

APS

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN À PARIS

HOMMAGE POSTHUME À LA COMÉDIENNE NADIA SAMIR

Un hommage posthume a été rendu mercredi dernier au Centre culturel algérien à Paris à la comédienne d'origine algérienne Nadia Samir, décédée le 2 mai dernier dans un hôpital parisien suite à une longue maladie.

Cet hommage qui s'est déroulé en présence du directeur du CCA, le romancier Yasmina Khadra, a donné lieu à des interventions et témoignages chaleureux et émouvants, en présence de parents, proches et amis de la défunte qui soulignèrent à l'unanimité le talent, l'humilité et la sensibilité de celle qui fut "la première speakerine d'origine maghrébine à investir l'écran de la chaîne de télévision française TF1 durant les années 80".

Apportant son témoignage, le journaliste et dirigeant de l'audio-visuel, Hervé Bourges, qui fut président de cette chaîne de service publique à l'époque, s'est rappelé avoir décidé de recruter des présentatrices "de qualité qui ne seraient pas seulement des bouts de bois, mais des femmes qui présenteraient avec intelligence les programmes aux spectateurs".

"Dans le résultat du concours que la chaîne a organisé, le nom de Nadia Samir est sorti du lot car elle était excellente, dégageait un rayonnement extraordinaire et le nom qu'elle portait était également un plus pour la chaîne", a-t-il dit. Hervé Bourges qui est également président du Comité permanent de la diversité de France Télévisions a également exprimé son regret que



les médias français "aient si peu parlé de cette grande dame au moment de son décès".

Pour le réalisateur Yves Boisset, Nadia Samir, "n'a pas eu la carrière de comédienne qu'elle aurait pu avoir et mérité" insistait sur la "grande qualité" de ses prestations dans les films où elle incarnait un personnage. Il a par ailleurs souligné "le rôle important" qu'elle a eu dans de nombreuses associations pour lesquelles "elle a consacré beaucoup de son temps" tout comme il s'est souvenu qu'elle avait œuvré pour "une meilleure prise en charge de la diversité et de la promotion de la cause de femmes maghrébines en France". Evoquant sa grande amitié avec la défunte, Djeloul Bagoura, producteur de l'émission "Vivre l'Islam" sur une chaîne de télévision française, a estimé quant à lui que le fait que Nadia Samir ait été

« Nadia Samir est sortie du lot car elle était excellente, dégageait un rayonnement extraordinaire et le nom qu'elle portait était également un plus pour la télévision. »

une animatrice de télévision "l'avait quelque peu cataloguée aux yeux des réalisateurs qui ont feint d'ignorer ses talents indéniables de comédienne". Il a en outre évoqué "les moments très difficiles qu'elle avait traversés ces dernières années, saluant la discrétion et le courage

face à la maladie". Présente à l'hommage, Roxane, la fille de Nadia Samir s'est de son côté souvenue des moments intenses où sa mère s'investissait dans son travail de comédienne, se rappelant particulièrement de ses instants de bonheur à chaque fois qu'elle décrochait un rôle. Des comédiens, dont Fawzi Saïchi, Fettuouma Ousliha, Mohamed Ouardache, et bien d'autres sont intervenus dans le débat pour apporter un témoignage émouvant à celle qui fut leur consœur, leur amie et surtout cette compatriote "qui avait toujours l'Algérie au cœur". Nadia Samir eu des rôles majeurs dans des films tels que *Leïla et les autres* de Sid-Ali Mazif, *Bab El Oued city* de Merzak Allouache, *La-bas mon pays* d'Alexandre Arcady et *Le courage d'aimer* de Claude Lelouch. APS

"LES FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA NORME MAGHRÉBINE" DE NADIR MAROUF

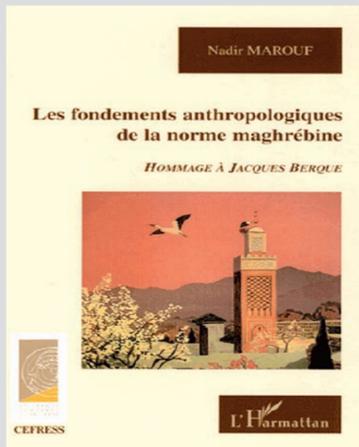
Les aspects de l'histoire sociale contemporaine du Maghreb

Un nouvel ouvrage *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine* a vu le jour sous la plume du sociologue algérien Nadir Marouf, a-t-on appris mercredi en marge d'une conférence animée par l'auteur au Centre d'études maghrébines (Cema) basé à Oran.

Ce livre publié par les éditions Casbah dans le cadre de la manifestation internationale "Tlemcen capitale culturelle islamique 2011" se veut, selon le chercheur, "une synthèse significative de l'histoire sociale du Maghreb de la seconde moitié du 20^{ème} siècle".

Plusieurs aspects de l'histoire sociale contemporaine du Maghreb sont abordés dans cette publication de près de 300 pages, dont les patrimoines, les enjeux culturels, la musique et la société.

Des chapitres entiers sont également consacrés aux "paysans et monde rural", à "la terre, l'eau et l'argent", aux "écosystèmes nomades" et aux "mythes et croyances populaires". Dans sa note d'introduction, le Pr Nadir Marouf estime



nécessaire de poser les jalons d'une anthropologie du Maghreb contemporain, sachant, dit-il, qu'"aucune synthèse significative n'a été faite depuis l'œuvre de l'anticolonialiste Jacques Berque (1910-1995)", dont il fut le disciple pour l'avenir cotoyé trente années durant.

L'auteur, né en 1940 à Tlemcen, se consacra à l'enseignement en anthropologie appliquée d'abord à l'université d'Oran puis dans des universités étrangères telle la prestigieuse Harvard (USA). Il est aujourd'hui professeur émérite en anthropologie du droit à l'université de Picardie-Jules Verne (France).

A son actif, une riche bibliographie dédiée, entre autres thèmes, à l'identité-communauté, au fait colonial au Maghreb, au travail, et aux oasis algériennes. Sa conférence au Centre d'études maghrébines d'Oran, intitulée sur les litiges en matière foncière et les précédents législatifs en Algérie, a notamment mis en évidence les complications induites sur le foncier algérien par le système uridique colonial.

APS

PREMIER CONCOURS
DE JEUNES TALENTS
ARTISTIQUES À TISSEMSILT

“Ensemble pour la promotion de l’art”

La direction de la Culture de la wilaya de Tissemsilt a lancé, mercredi, le premier concours culturel destiné aux jeunes talents artistiques sous le slogan : “Ensemble pour la promotion de l’art”. Cette manifestation, destinée aux enfants âgés de 6 à 15 ans, s’inscrit dans le cadre de la préparation de la Journée nationale de l’artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année, où les jeunes doués pourront mettre à l’épreuve leur talent en dessin et en récit qui abordent le thème : “L’artiste et la société”, ainsi qu’en poésie arabe. Un jury composé de professeurs, spécialistes dans plusieurs domaines artistiques se chargeront de l’évaluation des oeuvres présentées et la désignation des trois premiers lauréats. Les résultats définitifs de ce concours culturel seront annoncés le 8 juin, a-t-on indiqué à la direction de la Culture. L’initiative vise, selon les organisateurs, à encourager les jeunes talents à la créativité artistique et mettre en évidence de jeunes créateurs dans divers domaines culturels. D’autre part, la direction de la Culture se prépare à lancer, prochainement, un autre concours du meilleur texte théâtral destiné aux jeunes afin de promouvoir le quatrième art dans la région et l’élaboration de bons textes pour la participation de la wilaya aux festivals régionaux et nationaux. Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l’artiste, la direction de la Culture de Tissemsilt a élaboré un riche programme comportant des réceptions en l’honneur des artistes de la wilaya, une soirée artistique, une exposition à la Maison de la Culture du chef-lieu de wilaya mettant en exergue des oeuvres en art plastique, en sculpture et en dessin sur soie. **APS**

Le coup d’envoi de la quatrième édition des journées nationales du théâtre pour enfants et de marionnettes, organisée par l’association “Ould Abderrahmane Kaki” en coordination avec la direction de la culture de la wilaya, a été donnée, mercredi soir, à Mostaganem.

Une trentaine de troupes théâtrales représentant différentes wilayas du pays prennent part à cette manifestation, qui coïncide avec la célébration de la journée mondiale et africaine de l’enfance et qui vise à relancer le théâtre pour enfants et favoriser le contact entre les troupes théâtrales afin de donner une dynamique au quatrième art en milieu enfantin, a indiqué le président de l’association organisatrice, M. Abdellah Besseghir.

La cérémonie d’ouverture, qui s’est déroulée en présence des autorités locales, d’hommes de théâtre de la wilaya, de nombreux enfants ainsi que leurs parents, a été marquée par la présentation d’une pièce théâtrale “El Hayat” interprétée par la troupe de la Maison de la culture de Mostaganem.

Cette pièce aborde l’importance de l’eau en tant que substance vitale pour les personnes, l’environnement et les modalités afin de la préserver contre la pollution. Le public a pu ainsi suivre un spectacle artis-



tique animé par la troupe de l’association culturelle “Ould Abderrahmane Kaki” en coordination avec l’association “Djilali Abdelhalim”, comportant des chansons, des danses et des jeux acrobatiques et autres tels que les marionnettes et une tente pour narrateur.

Une caravane comprenant des camions transportant des marionnettes et deux clowns, organisée pour la circonstance, sillonnera les différents quartiers et rues de ladite ville et des communes environnantes.

Le public enfant pourra suivre, entre autres, les pièces théâtrales “Alae-Eddine” du théâtre régional de Skikda et “Zegzoug”

du théâtre régional de Mascara, “Baiâte el Assafir” du théâtre régional de Tizi-Ouzou et “El Hayat” de la troupe de la Maison de la culture de Mostaganem, ainsi que “Moughamarat Imlak” de l’association “El Gouala” de Relizane entre autres.

Cette manifestation, qui s’étale jusqu’au 16 juin, sera marquée par la programmation d’une moyenne de cinq pièces théâtrales par jour, au niveau de la place de la mairie au Centre-Ville de Mostaganem et au centre de loisirs scientifiques de Salamandre, ainsi qu’au niveau des communes de Bougirat, Hassi Mamèche, Stidia, Sidi Ali, Hadjadj, Khadra et Ain Tedelès. **APS**

CINÉMATHÈQUE D’ALGER

CINQ COURTS MÉTRAGES RÉALISÉS PAR DES CINÉPHILES EN HERBE

Cinq courts métrages, réalisés par des enfants dont l’âge ne dépasse pas les 14 ans, ont été projetés mercredi à la cinémathèque d’Alger à l’occasion de la Journée mondiale de l’enfance. Réalisés en cinq jours, dans le cadre du 11ème Festival du film amazigh qui s’est tenu en mars dernier à Azzeffoun (Tizi-Ouzou), les courts métrages sont le fruit d’ateliers d’initiation aux métiers du cinéma, un programme destiné aux enfants et encadré par des professionnels de la société de production “Dynamic Art Vision”. La cinémathèque est devenue, l’espace d’une après-midi, la “propriété” des enfants. Ils se sont improvisés vendeurs de tickets, projectionnistes, scénaristes, acteurs et bien évidemment “réalisateurs”. Les cinq courts métrages, d’expression amazighe sous-titrés en français, abordent des thèmes variés, souvent en rapport avec l’environnement, comme les conflits familiaux, la volonté de réussir, la relation enseignant-élève, etc. Intitulés “Le poisson”, “Le destin”, “C’est ainsi”, “La classe” et “Le passif”, ces films dont la durée varie entre 5 et 7 minutes chacun, ont démontré la capacité de ces

“cinéastes” en herbe à réaliser des actes artistiques prometteurs, grâce à leur volonté propre et à la disponibilité des encadreurs. Après la projection, les enfants-réalisateurs ont exprimé leur satisfaction concernant les résultats de leurs travaux, tout en ayant conscience que le 7ème art n’est pas un domaine facile et qu’il nécessitait, comme toute autre entreprise, beaucoup d’efforts. Le commissaire du Festival du film ama-

zigh, Si El-Hachemi Assad, a expliqué à la presse que l’idée d’introduire ce genre d’ateliers dans le programme du festival était de vulgariser le son et l’image auprès des enfants pour les familiariser avec le monde et la culture du cinéma. Il a indiqué que cette initiative offrirait, en premier lieu, la possibilité aux enfants de connaître, à travers la pratique, les métiers du cinéma, ce qui pourrait susciter, plus tard, des vocations. Pour sa

part, le responsable de la société de production qui a parrainé les ateliers, Djilali Beskri, a estimé que ces enfants, en réalisant cinq courts métrages, ont pu concrétiser leurs propres rêves et réussi à les partager. Il a ajouté qu’ils ont été studieux et appliqués pendant toute la durée du tournage, tout en faisant montre d’aptitudes à écrire, à dessiner le story-board, faire le découpage, le montage, jouer et diriger des acteurs adultes. **APS**

PROGRAMME D’INITIATION ET DE DÉFORMATION ARTISTIQUE À BÉCHAR

250 enfants et adolescents inscrits

Près de 250 enfants et adolescents sont inscrits au programme d’initiation et de formation artistiques mis en place à leur disposition par la Maison de la culture de Béchar. Cette action qui s’inscrit dans le cadre des activités culturelles et artistiques de cet établissement proposent des cours théoriques et pratiques de dessins, théâtre, musique et d’initiation aux techniques de l’audiovisuelle, précisent les promoteurs de ce programme. Ces activités, qui connaissent un véritable engouement de la part des jeunes, constituent aussi un apport considérable à l’épanouissement de leur créativité et un support non négligeable à leur formation pédagogique, estime le responsable du service des activités culturelles de la même structure. A travers une dizaine d’ateliers, ces enfants s’adonnent à leurs activités favorites, notamment le dessin et la musique qui, selon des responsables de la Maison de la culture, connaissent un vif succès auprès des enfants. Les multiples dessins exposés à l’occasion de la célébration de la Journée mondiale de l’enfance mettent en évidence ce succès et offrent des oeuvres de bonne facture mettant en relief un savoir-faire artistique et une bonne connaissance des techniques de dessin, selon un encadreur de l’atelier dédié à cette activité artistique. Les “Enfants au théâtre” est l’autre activité de formation artistique assurée par cet établissement culturel dans le but de familiariser les enfants avec cet art mais aussi de développer leurs facultés artistiques, de mémorisation et surtout le contact avec l’écrit, a-t-il ajouté. **APS**

MAROC - ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 21H

Benchikha face à son destin !

Après être revenue dans la course à la qualification en remportant le troisième match à Annaba, la sélection algérienne a, désormais, son destin en mains en affrontant ce soir à partir de 21h au stade de Marrakech son homologue marocaine, en match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2012, avec le grand espoir de revenir avec un bon résultat qui lui permettrait de maintenir son rêve jusqu'au bout. Si un match nul préserverait toujours les chances de qualification des deux formations, une victoire constituerait un pas important vers la phase finale.

PAR MOURAD SALHI

L'espoir fait vivre. L'équipe algérienne s'accroche à tout et à n'importe quoi notamment quand il s'agit d'un match aussi crucial. Cette rencontre sera une finale, et une finale se gagne, elle ne se joue pas. Le vainqueur de cette confrontation fera un grand pas vers la qualification estime Benchikha. « Nous avons une idée bien précise sur chacun des 23 joueurs sélectionnés pour ce match décisif », rassure de son côté son adjoint, Mohamed Chaib. « Nous allons faire le maximum pour sortir vainqueurs de cette rencontre », a déclaré l'attaquant Karim Matmour. « nous respectons nos homologues marocains, mais cela ne va pas nous empêcher de faire le maximum pour gagner aujourd'hui », confirme Khaled Lemouchia.

Reste la vérité du terrain, implacable! Et pas celle des chiffres ou autre chose. Les Algériens sont plus que jamais déterminés c'est vrai, mais cela ne suffira pas dans ce genre de rendez-vous d'envergure, où plusieurs facteurs s'imposent. Face aux redoutables Lions de l'Atlas, les Fenecs ne peuvent compter que sur leur style de jeu collectif habituel, comme ils ont déjà joué contre la Côte d'Ivoire en Coupe d'Afrique en Angola, et contre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique en Coupe du monde en Afrique du Sud. La grande explication qu'abritera le nouveau stade de Marrakech, sera plus que décisive, car celui qui va l'emporter franchira un grand pas vers la qualification pour la prochaine phase finale de cette joute continentale. Dans ce genre de match de grande importance, les Algériens doivent éviter la pression et la nervosité s'ils veulent sortir vainqueur. Le travail de préparation, qui a duré une dizaine de jours au sud de



l'Espagne, est axé exclusivement sur le volet psychologique, Benchikha savait pertinemment que ce côté là, joue un rôle important pour sortir un bon match. Les coéquipiers d'Antar Yahia doivent se montrer très lucides, calmes et garder surtout la confiance.

Coté effectif, et comme l'a bien confirmé Abdelhak Benchikha, à maintes reprises, l'équipe ne sera pas chamboulée. Dans le poste du gardien de but, sans aucune surprise, le portier de Sovetov Samara, Rais Ouahab M'bolhi, sera le numéro un. Pour ce qui concerne le compartiment offensif, trois éléments sont sûrs de débiter le match, sauf surprise de dernière minute. Ainsi, la charnière centrale sera la paire Bougherra-Antar Yahia qui aura sans aucun doute la mission de faire face au duo Chemakh-Hadji. Le poste d'arrière-gauche sera confié à Djamel Mesbah, le joueur le plus en forme du moment. Avec l'arrivée

de Brahim Farredj, le poste d'arrière-droit est en ballotage, puisque le sociétaire de Brest occupe le même poste que Mehdi Mestfa qui ne cesse de montrer de belles prestations. Le coach national qui insiste à chaque fois pour gagner les duels, aura cette fois-ci l'embarras du choix puisque, sept joueurs sont en compétition pour les cinq postes du milieu : Ziani, Kadir, Guedioura, Lemmouchia, Yebda, Boudebouz et Lacene.

En tout cas, Yebda et Boudebouz qui ont enregistré la meilleure relation sur le terrain lors du match d'Annaba sont assurés de débiter la rencontre, à quoi s'ajoute également Ziani qui a affiché un grand retour. Pour ce qui concerne la ligne offensive, c'est le doute total avec surtout l'incertitude qui plane autour de la participation de l'attaquant, Rafik Djebour blessé aux adducteurs. C'est vrai qu'il a repris le chemin des entraînements, mais sa participation reste incertaine.

En cas de forfait, le meilleur attaquant du championnat national, ligue 1, Hlil Soudani effectuera son baptême de feu avec la sélection, même si l'option de faire jouer le revenant, Karim Matmour seul joueur de pointe n'est pas à écarter. L'équipe qui se montre la plus présente physiquement, celle qui gagne les duels, prendra l'ascendant. En tout cas, les Verts sont plus que jamais prévenus de se surpasser face à cette coriace équipe marocaine qui jouera sur ses bases, et qui ne jure que par la revanche, la forte chaleur qui s'abat actuellement sur cette ville du Sud marocain.

M. S.

MOHAMED CHAIB :

«Nous avons toutes les chances de gagner»

L'entraîneur adjoint de la sélection algérienne de football, Mohamed Chaib, a estimé que l'Algérie avait toutes les chances de remporter la rencontre face au Maroc, samedi à Marrakech pour le compte de la 4e journée (Gr. D) des éliminatoires de la CAN-2012. "On a toutes les chances pour remporter cette rencontre. Les joueurs sont conscients de la responsabilité qui les attend à Marrakech et sont déterminés à aller le plus loin possible dans la compétition", a souligné Chaib dans un entretien paru vendredi au journal Aujourd'hui le Maroc. L'ancien joueur du RC Kouba a affirmé que "les joueurs vont faire le maximum pour donner la meilleure image du football algérien" avant de souligner que la préparation à cette rencontre décisive "s'est déroulée dans d'excellentes conditions au centre de Murcie (sud de l'Espagne) notamment lors des derniers jours de stage". "Nous avons une idée bien précise sur chacun des 23 joueurs sélectionnés pour ce match décisif", a-t-il fait remarquer. Invité à donner un pronostic, l'ancien international a indiqué qu'il était "difficile de faire une lecture préalable de la rencontre, surtout que la bataille sera au milieu de terrain". "C'est un match qui va être joué entre deux sélections ambitieuses et sérieuses. Deux équipes qui veulent aller plus loin dans cette compétition", a-t-il noté.

Gerets axe sur l'animation de l'attaque marocaine

Le sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football, Eric Gerets, a consacré la séance d'entraînement de jeudi à l'animation du secteur offensif en demandant à ses joueurs de faire des permutations et de jouer sans ballon au milieu de terrain, rapporte vendredi la presse marocaine. L'objectif de cette tactique est de créer une confusion dans la défense algérienne en mettant la pression dans le camp des Verts sur le possesseur du ballon, indique le journal Al-Akbar Al-Maghribia, citant une source informée ajoutant que Gerets a donné mission au capitaine Houcine Khardja de "casser et briser" les attaques algériennes et d'animer le jeu. Le technicien belge a, par ailleurs, demandé à privilégier le jeu sur les ailes et les couloirs vides pour contourner la tactique défensive que pourrait mettre en place le sélectionneur algérien Abdelhak Benchikha. Gerets a ensuite chargé Houcine Kharja, Adil Taarabt et Mbark Boussoufa de se relier pour tirer les balles arrêtées selon la position du ballon en chargeant le premier d'exécuter la tâche lorsque le ballon est au milieu de terrain et les seconds à partir des ailes et des angles. Gerets avait déclaré mardi dernier lors de sa conférence de presse que la sélection allait avoir "un aspect offensif" lors de la rencontre face à l'Algérie pour "prendre la revanche" du match aller, qui a vu l'Algérie l'emporter sur le score de 1 à 0.



ÉQUIPE CENTRAFRICAINE

L'ESPOIR QUE LE MAROC ET L'ALGÉRIE SE NEUTRALISENT

Le sélectionneur de l'équipe centrafricaine de football, le Français Jules Accorsi, a estimé vendredi qu'un match nul entre le Maroc-Algérie, serait l'idéal pour la Centrafrique, qui accueillera la Tanzanie, dimanche, à l'occasion de la 4e journée (Gr D) des éliminatoires de la CAN-2012. "Si le Maroc et l'Algérie se neutralisent, ça sera une aubaine pour nous à condition de prendre le dessus sur la Tanzanie. Franchement, un match nul à Marrakech serait l'idéal pour nous", a indiqué le sélectionneur des Fauves à la Radio nationale. Le Maroc recevra l'Algérie samedi à Marrakech (21h00). A la veille de la 4e journée des qualifications, les quatre équipes qui composent le groupe D à savoir Algérie, Maroc, Centrafrique et Tanzanie comptent 4 points chacune. Evoquant le match Maroc-Algérie, l'ancien entraîneur de la JSM Béjaia, estime que le scénario sera bien différent par rapport à celui du match aller, où les Verts l'avaient emporté 1 à 0 à Annaba. "Je pense que ce match sera différent par rapport à celui d'Annaba. Le Maroc va chercher à gagner pour se relancer après sa défaite, alors que les Algériens vont certainement éviter de perdre. Seulement, je ne comprends pas la décision des Marocains de délocaliser le match vers Marrakech", a-t-il ajouté. Appelé à se prononcer sur son match face à la Tanzanie, Accorsi pense que son équipe est capable de remporter le gain de cette rencontre. "Notre destin est entre nos mains. Si nous voulons aller le plus loin, nous devons nous imposer. Je pense que nous avons les moyens de le faire, d'autant qu'au match aller à Dar Es-Salam, on aurait pu revenir avec le match nul. L'enjeu est de taille, puisque une victoire cumulée à un match nul à Marrakech, nous permettrait de s'emparer de la première place", a-t-il conclu.

Cascade de forfaits côté marocain

Si Benchikha peut avoir le sourire, ce n'est pas le cas pour le sélectionneur du Maroc, le Belge Eric Gerets, qui se trouve devant un vrai casse-tête chinois en raison d'une cascade de forfaits. Pas moins de six joueurs (et non des moindres) feront l'impasse sur le derby de samedi : Mounir El-Hamdaoui, Ahmed El-Kantari, Rachid Souleimani, Mohamed Berrabeh, Mehdi Carcela et le dernier en date, Michaël Bassir qui a déclaré forfait en raison d'une elongation à une cuisse. Gerets, de plus en plus contesté par les supporters marocains et sujet à des rumeurs sur un éventuel départ en cas de défaite, se trouve exactement dans le même cas que celui de Benchikha qui était obligé de composer avec un effectif réduit au match aller. Un vrai handicap donc pour l'ancien entraîneur de l'OM qui mise énormément sur ce derby afin d'enregistrer sa première victoire à la tête des Lions de l'Atlas en match officiel et prendre par la même occasion sa revanche du match aller qui lui tient à cœur, comme l'a-t-il rappelé à maintes reprises. Pour ce faire, il compte sur la volonté de ses joueurs à se surpasser ainsi que sur la ferveur des supporters marocains, notamment ceux du Widad Casablanca et leurs rivaux du Raja qui comptent envahir les tribunes du nouveau stade de Marrakech. Ce Maroc.

Brad Pitt : bientôt la corde au cou !



Côté carrière, tout va à merveille pour les Brangelina. Brad Pitt a vu son dernier film "The Tree of Life" recevoir la "Palme d'Or" au 64e Festival de Cannes. Et Angelina Jolie a quant à elle prêté sa voix au dessin animé "Kung Fu Panda 2", présenté en avant-première à Cannes. Côté vie privée par contre, les rumeurs de tensions entre le couple n'ont jamais cessé. Mais une déclaration de Brad va peut-être mettre un point final à tout ça. L'acteur américain de 47 ans a confié qu'ils réfléchissaient de plus en plus à l'idée de se marier. La pression de la part de leurs enfants se fait entendre : "Les enfants nous demandent pourquoi nous ne sommes pas mariés, ça compte vraiment pour eux. Donc c'est quelque chose que nous envisageons", a confié Brad à "USA Weekend". Cela fait six ans qu'Angelina et Brad vivent l'une de plus belles histoires d'amour d'Hollywood. Ils forment une magnifique famille avec leurs six enfants. Et comme Brad Pitt reconnaît que la vie de famille est la plus belle expérience de sa vie, il risque faire de craquer face à eux, et de se faire passer la bague au doigt.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1070 Découverte de la recette du roquefort

Selon la légende un berger de jadis, préférant courir les femmes plutôt que de s'occuper de ses brebis, aurait oublié dans une grotte son casse-croûte composé de pain et de fromage pendant quelques mois plus tard, le *Penicillium roqueforti* avait fait son œuvre, transformant le fromage en Roquefort... Plus tard, la caverne du berger devint précieuse. Il y plaça de plus en plus de fromages car les gens du voisinage lui en demandaient toujours davantage. Il lui fallut bientôt y déposer des étagères. D'autres grottes furent aménagées par des bergers voisins. Le *Penicillium*, antibiotique naturel, est à l'origine du bleu du fromage. Avant la découverte de la pénicilline par Alexander Fleming, les bergers avaient pour habitude de traiter les plaies, en y appliquant ce fromage, afin d'éviter la gangrène. Avec la médecine moderne, et la découverte des microbes, les médecins luttèrent activement contre cette méthode de campagne, qu'ils accusèrent de charlatanisme et de dangereuse. Il fallut attendre la découverte des propriétés de la pénicilline contenue dans le roquefort pour que la médecine contemporaine reconnaisse le bon sens des bergers.



1917 Première remise des prix Pulitzer

Le prix Pulitzer, créé en 1904, mais vraiment mis en place en 1917, est un prix américain remis dans différents domaines, allant du journalisme à la musique. En journalisme, il est considéré parmi les plus prestigieux. Au début, il était attribué à une douzaine de catégories du journalisme et des arts. Aujourd'hui, il est décerné pour 21 rubriques, dont : plusieurs types de reportages, l'éditorial, la caricature, la photographie, le roman, la biographie, le théâtre, la poésie, l'Histoire et la musique. Une enveloppe de 5.000 dollars accompagne le prix, remis au mois d'avril à des personnalités américaines.

1948 Inauguration du télescope Hale

Le télescope Hale de 5,08 mètres s'appelle ainsi en l'honneur de l'astronome George Ellery Hale. Au sommet de celle-ci se trouve un observatoire privé équipé d'un télescope principal de 5 mètres de diamètre, très connu car étant le plus grand télescope du monde de 1948 à 1975.

1959 Nationalisation du sucre à Cuba

Les plantations de canne et raffineries de sucre américaines, à Cuba, sont nationalisées par le régime de Fidel Castro. Ceci ne se faisant pas par l'achat légal des compagnies américaines mais par la mise à la porte de ces compagnies. Il en résultera le boycottage de Cuba par les États-Unis.

1989 Place Tiananmen : répression sanglante

Les manifestations de la place Tiananmen en 1989 sont le symbole du mouvement étudiant exigeant des réformes politiques et dénonçant la corruption en République populaire de Chine. Ces manifestations sont pacifiques. Après des semaines de manifestations étudiantes, les autorités chinoises ordonnent la mise en force de la répression. Le nombre de victimes est évalué à 1.400, en plus de 10.000 blessés, au cours du seul week-end.

2000 Une cité sous la mer

Des archéologues ont découvert les ruines de plusieurs villes englouties dans la mer Méditerranée. Il s'agit de cités très anciennes qui ont existé à la fin de l'époque des pharaons d'Égypte, il y a plus de 2.500 ans. Ces cités perdues sont situées au large d'Alexandrie. Certaines tragédies grecques faisaient mention de ces villes. Plusieurs statues et même des bijoux ont été retrouvés. Cela a pris deux ans à l'équipe internationale d'archéologues pour finalement mettre la main sur ce trésor.

2002 Un incendie éclate dans le palais de Buckingham

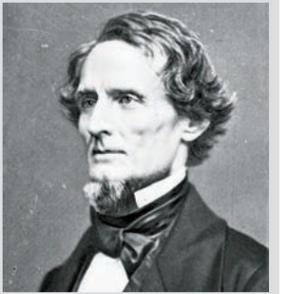


Un incendie a éclaté au palais de Buckingham pendant les festivités entourant le jubilé de la reine Elizabeth II. Le feu a pris naissance sous un toit dans l'aile ouest du palais. Les pompiers ont mis environ une heure à le maîtriser. L'édifice a été évacué; la famille royale ne se trouvait pas sur les lieux. L'incendie a interrompu les répétitions pour le concert rock qui sera présenté ce soir sur les pelouses du palais dans le cadre du jubilé de la reine. Le spectacle aura tout de même lieu comme prévu.

LE CARNET DU MIDI

1808 UN FERVENT PARTISAN DE LA SÉCESSION

Jefferson Finis Davis né ce jour dans le Kentucky est un officier et un homme politique américain, membre du parti démocrate qui fut notamment président des États confédérés d'Amérique durant la guerre de Sécession. Diplômé de West Point, colonel dans l'armée américaine et vétéran de la guerre contre le Mexique. D'abord hostile à la sécession, il était néanmoins partisan du respect de la souveraineté des États de l'union à décider de leur avenir. Après la proclamation de la sécession du Mississippi, Davis démissionna du Sénat des États-Unis en janvier 1861. Le 18 février 1861, il fut élu président des États confédérés d'Amérique pour un mandat de 6 ans. Quand la perspective d'une victoire de la confédération s'éloigne définitivement, Davis tente de remonter le moral de la population lors d'un déplacement en Géorgie. Alors qu'il avait été réticent à nommer un commandant en chef de l'ensemble des troupes sudistes, il nomme le général Lee à ce poste en janvier 1865, trop tard pour éviter la défaite. Le 10 mai 1865, Jefferson Davis est arrêté à Irwinville par les troupes nordistes. Il est emprisonné pendant 2 ans à Fort Monroe. Âgé de 81 ans, Jefferson Davis meurt à La Nouvelle-Orléans le 6 décembre 1889.



1975 UNE DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS DU MONDE



Angelina Jolie, née Angelina Jolie Voight ce jour à Los Angeles, est une actrice américaine et une ambassadrice de bonne volonté pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Angelina Jolie a défendu diverses causes humanitaires à travers le monde et est réputée pour son travail en faveur des réfugiés avec le HCR. Elle a déjà été désignée comme l'une des plus belles femmes du monde et sa vie hors caméras est suivie de très près. Angelina Jolie commence à travailler comme mannequin à 14 ans, principalement à Los Angeles, New York et Londres.

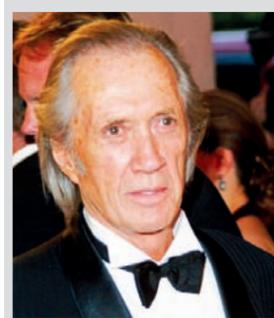
La carrière au cinéma d'Angelina Jolie prend un nouvel élan après son interprétation de Cornelia Wallace dans le film biographique de 1997 George Wallace, pour lequel elle remporte un Golden Globe et est nommée pour un Emmy Award. Au fil du temps, Angelina Jolie s'implique de plus en plus au service des causes humanitaires sur le plan politique. Elle participe régulièrement à la Journée mondiale des réfugiés, à Washington et intervient au Forum économique mondial de Davos en 2005 et 2006. Angelina Jolie défend également les intérêts humanitaires dans la capitale américaine, où elle a rencontré des membres du Congrès plus de 20 fois depuis 2003. Le 12 août 2005, le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, accorde à la star la citoyenneté cambodgienne, en récompense à son investissement personnel pour le pays ; elle promet cinq millions de dollars pour mettre en place une réserve de la vie sauvage dans la province du nord-ouest du pays de Battambang, où elle possède elle-même une propriété. En 2007, Angelina Jolie devient membre du conseil des relations étrangères et reçoit le prix de la Paix décerné par l'International Rescue Committee.

1986 UN REDOUTABLE TACTICIEN

Rafael Nadal Parera est un joueur de tennis espagnol né ce jour à Manacor. Il est considéré par de nombreux spécialistes comme le plus grand joueur de terre battue de l'histoire du tennis, établissant en effet des records majeurs sur cette surface, et l'un des meilleurs joueurs de simple de tous les temps. Vainqueur de neuf tournois du Grand Chelem, il a remporté Roland-Garros en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2010. Après avoir été classé no 2 mondial durant 160 semaines consécutives (record), il devient numéro 1 mondial du 18 août 2008 au 6 juillet 2009, détrônant ainsi le Suisse Roger Federer pendant quarante-six semaines. Nadal reprend la première place mondiale après sa victoire à Roland-Garros le 7 juin 2010. Dès son plus jeune âge, Rafael Nadal pratique différents sports, comme le football ou le basketball, mais c'est le tennis, sport qu'il pratique dès ses 4 ans, qui révèle son potentiel sportif. Rafael Nadal est un des meilleurs relanceurs du circuit. Sa principale tactique consiste à exploiter le point faible de son adversaire. Rafael joue souvent au football avec ses amis et participe à des rencontres amicales avec les plus grands footballeurs. Il supporte le Real Madrid, club ennemi du FC Barcelone dans lequel un de ses oncles, Miguel Ángel Nadal, a joué.



2009 LE KWAI CHANG CAINE



David Carradine est un acteur, réalisateur, scénariste et compositeur américain. Il est apparu dans plus de cent films et a été nommé quatre fois aux Golden Globe Awards. Il est principalement connu pour son rôle dans la série Kung Fu, diffusée dans les années 70, et dans Kill Bill de Quentin Tarantino qui lui a fait retrouver le succès à la fin de sa carrière. David Carradine a joué dans la série Kung Fu le rôle de Kwai Chang Caine, un moine shaolin à moitié chinois et moitié caucasien. Il obtient le rôle au détriment de Bruce Lee. La série dure trois saisons de 1972 à 1975 et prend place dans le Grand Ouest américain, le cadre des Western. La série aida à populariser les arts martiaux et la philosophie asiatique et immortalisa son personnage sous le nom de "Petit Scarabée". Il est mort dans la nuit du 3 au 4 juin 2009, à l'âge de 72 ans, à Bangkok en Thaïlande, alors qu'il participait au tournage du film Stretch II a été retrouvé pendu dans sa chambre de l'hôtel Nai Lert Park

HÉMOPHILIE

L'essentiel sur la maladie

Maladie du sang grave et rare, l'hémophilie est d'origine génétique. Liée à une anomalie sur un chromosome sexuel, elle touche quasi essentiellement les hommes chez lesquels elle favorise les hémorragies. Mais de nombreuses idées reçues circulent sur ce trouble de la coagulation. Sachez distinguer le vrai du faux.

En quoi consiste l'hémophilie ? Combien de personnes sont touchées ? Se transmet-elle automatiquement ?... Beaucoup de questions entourent actuellement cette maladie rare.

La méconnaissance de l'hémophilie est avant tout liée à sa rareté. L'hémophilie (1 naissance sur 10.000) fait, en effet, partie des maladies "rares" comme la myopathie ou la mucoviscidose.

Il existe aussi d'autres affections hémorragiques, proches de l'hémophilie, comme la maladie de Willebrand qui peut toucher indifféremment les garçons et les filles. En prenant en compte les formes les plus sévères de ces maladies, on estime en France à 15.000 le nombre de personnes affectées par un processus de coagulation défaillant. Au niveau mondial, il y aurait plus de 400.000 personnes atteintes d'hémophilie, mais seulement 20 % d'entre elles sont diagnostiquées et ont accès aux traitements.

L'hémophilie, entre stéréotypes et réalités

L'hémophilie a longtemps intrigué et



suscité, au cours des siècles, de nombreux clichés et contre-vérités. Mais si la connaissance de la maladie s'est considérablement affinée à partir des années 1960, elle reste peu connue du grand public. Alors que la découverte de l'hémophilie remonte à plusieurs siècles, les causes de la maladie sont longtemps restées inconnues. Au XIXe siècle, parce qu'elle touchait la descendance de la Reine Victoria, l'hémophilie était surnommée "la maladie des rois". C'est ainsi que deux des filles de la Reine, Alice et Béatrice, ont transmis la maladie, via leur descendance, aux familles régnant en Espagne et en Russie, participant ainsi indirectement à deux des événements majeurs du XXe siècle : la révolution russe et la guerre d'Espagne. Et c'est ainsi que le tsarévitch de Russie, Alexei, l'un des plus célèbres descendants hémophiles de Victoria, avait

recours à l'hypnose du célèbre Raspoutine pour soulager ses douleurs ! Jusqu'au début du XXe siècle, les médecins croyaient que les vaisseaux sanguins des personnes hémophiles étaient simplement trop fragiles. Ce n'est qu'au cours des années 1960 qu'a été compris, en détail, le processus de la coagulation. Ces dernières années, les tragiques événements liés au sang contaminé ont de nouveau contribué à troubler l'image qu'a le grand public de l'hémophilie l'associant, à tort, à des pathologies transmissibles par voie sanguine comme le sida ou l'hépatite C.

L'hémophilie, une maladie encore peu connue

Etre atteint d'hémophilie ne signifie

pas que l'on saigne plus abondamment qu'un autre, mais que l'on saigne plus longtemps car le caillot formé n'est pas assez solide. De même, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les saignements externes, par exemple suite à une coupure accidentelle, sont en fait assez rares et peuvent généralement être maîtrisés par compression locale et utilisation d'un produit coagulant local. Plus graves, les hémorragies internes sont aussi plus fréquentes. Elles sont dues à des traumatismes, voire parfois même spontanées chez l'hémophile sévère. Elles se situent dans les articulations (hémarthroses) ou dans les muscles (hématomes). Elles doivent être identifiées et traitées très rapidement par injection du facteur de coagulation manquant. En effet, si elles sont mal soignées, ces hémorragies provoquent à terme, outre la douleur, des séquelles invalidantes, en particulier lorsqu'elles sont situées au niveau des articulations (genoux, chevilles, coudes) : réduction de l'amplitude de mouvement, fonte musculaire ou destruction des articulations elles-mêmes. Ces handicaps peuvent conduire à l'implantation de prothèses. Pour arrêter voire prévenir ces saignements, les traitements apportent le facteur de la coagulation qui fait défaut. Ils sont reconstitués puis administrés par voie intraveineuse, souvent par le patient lui-même.

L'espoir de la thérapie génique

Une seule protéine manquant à l'appel, la thérapie génique apparaît comme la solution idéale pour aider la personne hémophile à fabriquer son propre facteur de coagulation. Pour cela, la technique la plus couramment étudiée consiste à administrer le gène dont le malade a besoin, dans les cellules de l'organisme, par l'intermédiaire d'un vecteur (un virus inoffensif par exemple). Si le vecteur peut intégrer suffisamment de cellules sans provoquer l'apparition d'anticorps, le patient voit alors sa situation s'améliorer considérablement. En intervenant directement sur le génome, l'objectif serait qu'une personne hémophile puisse produire suffisamment de facteur pour devenir hémophile mineur (5 à 30 % des taux normaux de facteur). L'injection du vecteur devrait probablement être répétée chaque année.

Quelques essais prometteurs

Début 2002, une équipe américaine obtenait des résultats étonnants, également chez la souris. Le matériel injecté était un assemblage de cellules endothéliales qui tapissent les vaisseaux sanguins et un gène codant pour le facteur VIII. "Alors que nous aurions qualifié une augmentation de 50 % du facteur VIII comme un bon résultat, nous avons plus de 100 % des quantités normales chez ces souris", déclarait le Pr. Hebel.

Le saut d'exon : une technique d'avenir ?

Une autre technique, récemment mise en œuvre par une équipe de biologistes français (CNRS-Généthon en collaboration avec l'Institut Cochin), est susceptible de donner un nouveau souffle à la thérapie génique. Contrairement aux méthodes traditionnelles, cette thérapie, dite "saut d'exon", intervient en aval sur le message délivré par le gène anormal et non plus sur le gène lui-même, afin de rétablir la fabrication de protéines fonctionnelles.

Malgré toutes ces pistes encourageantes, il n'est pas encore question de guérison définitive. Affaire à suivre...

FEMMES ENCEINTES

Les dangers du tabac pour leur enfant

Les risques encourus par la femme enceinte qui fume et son bébé restent encore trop méconnus, avec 36% des futures mamans qui débutent leur grossesse en fumant et 22% qui continuent à fumer au moment de l'accouchement, selon une enquête de l'association Droits des non-fumeurs (DNF) publiée lundi, à la veille de la Journée mondiale sans tabac.

"Les femmes ont une connaissance très vague des dangers, une idée très imprécise des conséquences réelles" du tabagisme, regrette le Pr Gilbert Lagrue, professeur honoraire à l'Hôpital Albert-Chenevier de Créteil, qui a supervisé le rapport. DNF a mené, dans le cadre d'un appel à projet du ministère de la Santé une étude de la consommation de tabac de la femme enceinte via l'analyse des forums de discussion dédiés à la grossesse. Plus de 1.545 messages (questions et réponses) sur le tabac ont été analysés et les résultats complétés par une mini-enquête en ligne du 11 au 30 avril dernier auprès de 156 mères, en partenariat avec le site magicmaman.com. "Face à ce sujet tabou, les femmes culpabilisent beaucoup mais osent dire la vérité sur leur consommation" grâce à l'anonymat qu'offre le Net,



souligne Céline Fournier, responsable de la communication de DNF. Dans cette étude, il apparaît que les futures mamans n'ont pas conscience des conséquences de leur tabagisme pour leur enfant, voire qu'elles entretiennent sur les forums de discussion

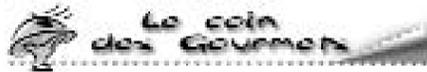
des idées reçues parfois relayées par leur médecin. A titre d'exemple, réduire la réduction de consommation du tabac serait suffisante pour ne pas nuire à l'enfant. Pour le Pr Lagrue, "cela participe de la méconnaissance générale qui existe sur le tabac, cela reste flou et lointain, c'est toujours pour les autres comme les accidents de voiture". Mais les données scientifiques existent : fumer a des conséquences avant même la conception de l'enfant car le tabac entraîne "un délai plus long pour tomber enceinte, puis favorise les grossesses extra-utérines et les fausses

couches précoces", a-t-il rappelé à l'Associated Press. De plus, il entraîne "un développement foetal ralenti : une plus petite taille et un moindre poids, une altération du développement de certains organes" et, sur le long terme, "l'imprégnation du cerveau pendant la grossesse va être à l'origine chez l'enfant de troubles psycho-comportementaux", comme l'hyperactivité.

Face à de tels risques, les professionnels de santé restent démunis et certains préfèrent conseiller à leur patiente de réduire la consommation plutôt que de la "stresser" avec le sevrage. Mais "si une femme diminue de moitié le nombre de cigarettes et ne reçoit pas de nicotine en compensation, elle augmente son inhalation et le tabagisme n'est pas réduit de moitié pour autant. Le stress n'est pas bon mais la cigarette est toujours plus nocive. Certains pensent également qu'il ne faut pas prescrire de patch de nicotine à une femme enceinte pour l'aider à surmonter sa dépendance, alors que la nicotine médicamenteuse peut tout à fait être utilisée", explique le Pr Lagrue. Mais la clé du sevrage reste la motivation et "la stratégie comportementale" avec un accompagnement par un addictologue, "sans jamais stigmatiser la maman".

D'où les recommandations proposées dans ce rapport, comme une meilleure formation des professionnels de santé en contact avec les femmes enceintes, comme les sages-femmes ou les centres de protection maternelle infantile (PMI), et dégager du temps pour ces questions spécifiques lors des consultations.

AP



Poulet rôti aux citrons et olives



Ingrédients :
1 poulet
600 g de pommes de terre
2 courgettes
2 citrons
5 gousses d'ail
100 g d'olives dénoyautées
3 c. à soupe d'huile d'olive
30 g de beurre
Thym, sel, poivre.

Préparation :
Couper un citron en deux, frotter la peau du poulet et glisser dedans l'autre moitié du citron ainsi que les gousses d'ail pelées et émincées et quelques petits brins de thym. Saler et poivrer à l'intérieur et à l'extérieur. Couper le second citron en rondelles, puis les ficeler sur le poulet.
Mettre le poulet dans un plat à rôtir, arroser d'huile, puis le badigeonner d'une noix de beurre. Enfourner pendant 20 min en arrosant de jus de cuisson.
Peler et laver les pommes de terre. Rincer les courgettes, ôter les extrémités et les couper en rondelles d'environ 1 cm.
Poser les pommes de terre autour du poulet et mélanger bien avec le jus de cuisson. Faire cuire 20 min. Ajouter les olives et les courgettes. Saler et poivrer puis mélanger. Cuire au four 20 min. Servir ensuite les morceaux nappés d'un filet de sauce.

Petits beurrés croustillants



Ingrédients :
3 œufs entiers
250 g de sucre glace
1 zeste de citron
3 c. à soupe de maïzena
6 c. à soupe d'huile
2 sachets de levure chimique
500 g de farine

Préparation :
Battre les œufs et le sucre glace jusqu'à ce que l'appareil soit bien blanc, ajouter l'huile, continuer à battre quelques min et ajouter la levure, la maïzena et le zeste de citron râpé. Mettre petit à petit la farine tamisée. La pâte doit être bien malléable.
Huiler la table, prendre un morceau de pâte, l'étendre au rouleau sur une épaisseur de 3 mm. Couper à l'emporte-pièce et disposer au fur et à mesure sur une plaque. Enduire au pinceau régulièrement de jaune d'œuf et cuire à four modéré 10 à 15 mn.

TABAGISME

Nocif pour la santé et la beauté

Selon une récente étude de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), jusqu'à 17 ans, le tabagisme touche plus les filles que les garçons : 26,9 % contre 21,2%. Et elles commencent tôt : 48,5% des filles fument, contre 45,8% des garçons. Mais savent-elles que le tabac contient des gaz toxiques ? Que l'association tabac-pilule peut provoquer des problèmes circulatoires, des phlébites ? Qu'elles vieilliront plus vite ? Le Dr Anne Borgne, tabacologue, met en garde les adolescentes et les jeunes femmes contre ce qu'elle n'hésite pas à appeler "la catastrophe sanitaire du IIIe millénaire".

Pourquoi les femmes sont-elles plus touchées ?

Les femmes ont un terrain plus dépressif et sont plus vite dépendantes que les garçons (en seulement quelques semaines, voire quelques jours). A l'arrêt, elles peuvent ressentir des symptômes de manque : irritabilité, anxiété, troubles du sommeil... Plus tard, quand elles mènent de front carrière, éducation des enfants et gestion de la maison, le stress les rend d'autant plus accros au tabac que celui-ci a une action apaisante.

Et sur le plan esthétique ?

Là, pas de cadeau ! La nicotine a un effet anti-œstrogènes. La peau devient plus jaune, terne et se ride plus vite. Comme le soleil, le tabac favorise la prolifération des radicaux libres, ces petites bombes qui oxydent les cellules de la peau et les tissus qui les entourent. Heureusement, c'est réversible : dans les semaines qui suivent l'arrêt de la cigarette, le teint s'éclaircit visiblement.

Autres méfaits :

Les cheveux s'imprègnent de l'odeur, l'haleine perd sa fraîcheur et les dents jaunissent. Plus grave, les gencives se fragilisent. Et bien des stomatolo-



gistes refusent d'opérer les dents qui se déchaussent si la personne n'arrête pas de fumer, car la cicatrisation des muqueuses est mauvaise et la récédive certaine.

Qu'est-ce qui empêche les femmes d'arrêter ?

La peur de prendre du poids. Et si

elles ont le courage d'arrêter, la prise d'un ou deux kilos est l'un des principaux facteurs de rechute. Certaines jeunes filles commencent même à fumer pour se couper l'appétit et perdre les trois kilos qui les dérangent. Par crainte de les reprendre, elles n'essaient pas d'arrêter.

**CONSEILS PRATIQUES
Entretien de la semelle
du fer à repasser**



La semelle d'un fer à repasser doit être nettoyée régulièrement pour glisser convenablement sur tous les tissus et obtenir à chaque fois un repassage impeccable...

Il vous faut...

- Du savon de Marseille
- Du papier absorbant
- Une feuille de papier
- De la toile émeri très fine
- Une bougie
- Du vinaigre
- Du coton

Comment procéder ?

- Frottez la semelle de votre fer avec du savon de Marseille pendant qu'elle est encore chaude et nettoyez-la ensuite avec du papier absorbant.
- Frottez la semelle avec une toile émeri très fine. Restez bien dans le sens de la longueur.

- Il peut arriver que des fibres synthétiques comme le nylon fondent sur la semelle. Si cela vous arrive, ne baissez surtout pas le thermostat, les fibres s'incrusteront.

Au contraire, augmentez la température et nettoyez avec un morceau de papier. Frottez si besoin la semelle refroidie avec une toile émeri très fine.

- Avec un couteau, coupez les petites lamelles de paraffine ou de bougie. Placez-les entre deux morceaux en laine et repassez au fer chaud. Nettoyez ensuite au papier absorbant.

- Vous pouvez, enfin, nettoyer la semelle de votre fer à repasser avec un tampon de coton imbibé de vinaigre. Saupoudrez de sel fin et essuyez ensuite avec un chiffon doux.

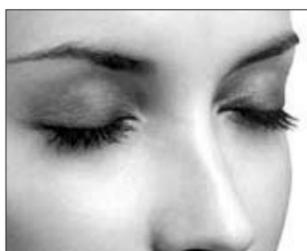
A S T U C E S

Fortifiant pour les ongles :



Mélangez 1 mesure d'huile d'olive, 1 de jus de citron, 1 d'alcool iodé décoloré (en pharmacie.) Faites tiédir au bain-marie. Trempez régulièrement vos ongles dans ce mélange.

Lotion pour peau grasse :



Mélangez 5 g d'amande en poudre, 200 cl d'eau de fleur d'oranger, 200 cl d'eau de rose, 5 gouttes de teinture de benjoin. Versez dans un flacon. Laissez macérer 15 jours. Filtrez.

Masque pour resserrer les pores :



Mélangez 1 sachet de levure à pâtisserie avec un jaune d'œuf et un c. à soupe d'huile d'olive. Etalez la pâte obtenue sur votre visage durant 25 min. Rincez à l'eau tiède.

Un peeling plus doux :



En ajoutant quelques gouttes d'eau à votre crème, votre peeling sera plus doux. Ensuite travaillez la peau du bout des doigts. Comptez jusqu'à 20 et rincez à l'eau tiède.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Dhil imraa
11h15 : Tara ma tara
12h30 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Dhawahir géographiques
16h00 : Tofoulati.Emission
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : el-ousboue el-riyadi
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Mihan wa hiraf
18h45 : Irchadat Tibibiya.
20h00 : Journal télévisé
20h30 : Plateau sport
21h00 : Algerie - Maroc
21h15 : Plateau sport
21h45 : Varietes musicales
22h00 : Maroc- Algerie
00h00 : Journal télévisé



06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfou
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:50L'affiche du jour
13:00Journal
13:15 Reportages
14:35L'enfer du feu
16:10 Mariés, huit enfants
17:50Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:52 F1 à la Une
19:55Météo
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40Courses et paris du jour
20:41Météo

20:45 Génération 80
23:25 New York, section criminelle
Péché mortel
00:10 New York, section criminelle
Un tueur assassiné
01:00 New York, section criminelle
Un témoin en moins
01:50 Alerte Cobra
Tel père, tel fils
02:50 Un amour de lynx



06:00 Badjaos ou les gitans de la mer
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Euromillions
13:55Image du jour
14:00 Internationaux de France de Roland-Garros
17:55 Paris sportifs
18:00 CD'aujourd'hui
18:00On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Emission de solutions
19:45Image du jour
Internationaux de Roland-Garros
19:50Euromillions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30Météo
20:35 Un soupçon d'innocence
Julie, dix ans, vit avec sa mère, Marie, dans une maison isolée.

Enfant solitaire, Julie s'invente des amis dont elle...
22:05Avocats & associés
22:55Euromillions
23:00Ma maison de A à Z
23:05Le partage de midi
00:15Dans quelle éta-gère
00:20 Journal de la nuit
00:25Météo
00:30CD'aujourd'hui
00:35 Retour à Roland-Garros



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : Au Puy-en-Velay
13:00 Midi en France Au Puy-en-Velay
14:00 Kéno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 (100 mins) Film
16:40 Magazine Culturebox
16:45 Jeu Slam
17:15 Magazine Un livre un jour
17:25 Jeu Des chiffres et des lettres
18:00 Jeu Questions pour un champion
18:40Journal
18:43Information Edition locale
18:58Journal Journal régional
19:25 Journal Journal national
19:58Meteo
20:00Un jour à Roland
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30Soir 3
22:55Vie privée, vie publique,
00:05 Tout le sport
00:10 Toute la musique qu'ils aiment



06:00 M6 Music
06:30 Tout le monde peut jouer
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach : Tragédie
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:30 Météo
13:35Meteor
15:35Meteor
17:05 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 Magazine
100 % mag
19:40Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35Bones
22:25Bones
23:15 Bones
00:00 Earl
00:25 Earl
00:55Earl
01:20 Earl
01:55Tout le monde peut jouer
02:25 M6 Music
03:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Belgique sauvage
20:40 Thema
20:41 Travailler jusque dans la tombe
21:35 La retraite volée, la misère du troisième âge en Angleterre
22:30 Twin Peaks
23:25 Twin Peaks
00:15 Twin Peaks



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz : Duel au sabre
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:10 Maigret
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Père et fils
22:30 J'invente rien
00:10 Morandini !
01:20 24h buzz
02:00 Un miracle à 19 pattes
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:05 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Tellement vrai
16:50 Disney Break
16:55 Les sorciers de Waverly
17:20 Les sorciers de Waverly
17:50 Les anges de la télé réalité
18:15 Les anges de la télé réalité
18:40 Stargate SG-1 : L'exode
19:30 Stargate SG-1 : Ennemis jurés
20:35 Warehouse 13 : L'entrepôt perdu
21:25 Warehouse 13 : Réinitialisation
22:15 Warehouse 13
23:00 Warehouse 13 : Hugo 1
23:45 Les anges de la télé réalité
00:10 Les anges de la télé réalité
00:35 Kilomètre 12
01:00 High Stakes of Poker
02:00 Drop'In

LA SELECTION DU JOUR

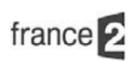


22h25

New York, section criminelle



Péché mortel



19h35

Un soupçon d'innocence



Julie, dix ans, vit avec sa mère, Marie, dans une maison isolée. Enfant solitaire, Julie s'invente des amis dont elle...



19h35

Thalassa



Au sommaire : «Chili : les jeux de l'île de Pâques» - «Canada : marins d'eau douce» - «Mes vacances en Angola»



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Voler en jetpack, quand la fiction devient réalité

La société néo-zélandaise Martin Aircraft a effectué ce week-end un essai de son prototype de jetpack. Le vol de dix minutes commandé à distance a été effectué avec succès.

Si le voyage en jetpack a fait rêver pendant des années les auteurs de science-fiction, la réalisation du dispositif devient un projet de plus en plus tangible. Dimanche 29 mai, la société néo-zélandaise Martin Aircraft, dirigée par l'inventeur Glenn Martin, a réalisé avec succès un essai de vol télécommandé de son appareil baptisé le "Martin Jetpack".

Au milieu de la région de Canterbury, l'engin expérimental s'est envolé à près de 1.500 mètres du sol avec à son bord un mannequin avant de déployer dix minutes plus tard un parachute destiné à l'atterrissage. "Ce test réussi représente un pas de plus vers l'avenir", a décrété Glenn Martin dans des propos recueillis par le DailyMail. En effet, les essais menés jusqu'à présent n'avaient pas dépassé les sept minutes de vol à 30 mètres du sol.

La durée et hauteur record enregistrées ce week-end constituent une étape importante dans ce projet que Glenn Martin développe depuis 40 ans. Un investissement de temps mais aussi budgétaire considérable estimé à près de 7 millions d'euros. Le fabricant reste toutefois confiant quant à la pérennité de son prototype.

Martin Aircraft a déjà 2.500 clients

Pour l'heure, 2.500 personnes ont déjà signé pour acheter le dispositif. Les demandes proviennent principalement de millionnaires résidant au Moyen-Orient et aux États-Unis. Selon Glenn Martin, le succès du test de ce week-end laisse entrevoir un avenir radieux pour son entreprise qui prévoit de se lancer d'ici peu dans la production de masse. Le prix d'une machine a été estimé à près de 52.000 euros.



"En seulement deux ans, nous sommes passés du dévoilement d'une invention de renommée mondiale à la mise en place d'une société proche de la commercialisation internationale de deux prototypes de jetpack avec ou sans pilote", indique Richard Lauder, exécutif de l'entreprise Martin Aircraft. La version originale du jetpack a été dévoilée pour la première fois lors d'un meeting aérien organisé en 2008 aux États-Unis. L'appareil ne pouvait à l'époque pas voler à plus de 2 mètres du sol pendant une durée de seulement 45 secondes.

La simplicité comme mot d'ordre

L'entreprise devrait prochainement se livrer à une période de tests intensifs destinés à améliorer la technologie et la performance du Martin Jetpack. Selon son concepteur, il s'agit de "l'appareil le plus simple du monde". Il précise : "Il suffit de fixer les sangles sur les écrous et il vous soulève du sol". Quant au secret de fabrication de cet engin futuriste, il réplique : "C'est juste de la physique de base. Comme a dit Newton, pour

chaque action il y a une réaction égale et opposée. Donc, si vous tirez de grosses quantités d'air à une très grande vitesse vous êtes capable de voler comme dans un avion".

Le moteur de l'appareil d'une puissance de 200 chevaux fonctionne au moyen de deux litres d'essence. Une quantité de carburant suffisante pour une autonomie de 30 minutes de vol. Par ailleurs, les normes imposées à l'utilisation du jetpack obligent l'entreprise à équiper son prototype de stabilisateurs électroniques, d'un système de commandes de vol assisté par ordinateur, d'arceaux de sécurité et d'un parachute balistique.

Pesant près de 110 kilogrammes, l'appareil ne devrait pas requérir de permis pour de nombreux pays européens. Toutefois, la société Martin Aircraft a d'ores et déjà affirmé qu'elle exigerait de tous les futurs propriétaires un suivi irréprochable d'un programme de formation approuvé avant la livraison de leur appareil au bout de 18 mois..

Un ordinateur qui refroidit, bientôt une réalité ?

Des scientifiques suisses travaillent actuellement à la mise au point d'un ordinateur qui, contrairement aux PC actuels, cesserait de dégager de la chaleur



mais serait aussi capable de produire du froid. Dans la course à la miniaturisation, un problème d'ordre technique viendra bientôt se poser. En effet, plus les processeurs des ordinateurs se font petits et compacts, plus ils produisent de chaleur. Cette température empêchera, à terme, de poursuivre dans ce sens, comme l'explique le professeur de théorie physique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), Renato Renner. C'est en partant de ce constat que les chercheurs d'une équipe suisse ont cherché à mettre au point un ordinateur "quantique", capable de produire du froid plutôt que de la chaleur. Un membre de l'équipe a indiqué à l'AFP que, pour l'heure, "il ne s'agit que d'un travail purement théorique" mais il a également précisé que d'ici 30 ans, de nouveaux ordinateurs plus puissants et "à refroidissement" pourraient être commercialisés. La phase expérimentale qui doit prochainement avoir lieu se déroulera à l'université de Singapour. Comme l'expliquent les chercheurs, l'effacement de données tel qu'il est possible sur nos ordinateurs actuels est un procédé qui dégage de l'énergie. Aussi, les physiciens de l'EPFZ cherchent à mettre au point un PC qui pourrait rendre l'effacement réversible et, par là même, de dégager du froid et non plus du chaud. Seul un ordinateur quantique, bien plus rapide que ceux qui nous équipent actuellement serait capable de cela. Ils seraient, en effet, en mesure d'archiver une donnée par atome, soit plus de 100 fois plus que les ordinateurs classiques qui ont besoin de plusieurs centaines d'atomes pour stocker un bit d'information.

L'astronomie s'adapte aux personnes handicapées

Qu'ils soient sourds, handicapés moteurs, ou même mal-voyants, les handicapés doivent eux aussi avoir la chance de pouvoir observer les étoiles. Créée en 2008, l'association Des étoiles pour tous œuvre comme le collectif Astro Vers tous, pour offrir aux personnes handicapées un accès à l'astronomie. Le 27 mai, l'association Des étoiles pour tous a présenté avec le collectif Astro Vers tous, de nouveaux matériels d'observation développés pour les personnes handicapées. Depuis plusieurs années, les mal-voyants, les sourds et les handicapés moteurs ont accès aux étoiles grâce à de nombreux dispositifs adaptés à leur handicap. Jean-François Soulier, le fondateur de l'association Des étoiles pour tous, a notamment eu l'idée d'utiliser des intensificateurs de lumière de l'armée multipliant par mille la luminosité, afin de permettre à des enfants déficients visuels de découvrir les étoiles, rapporte le site Science et Avenir. Pour les personnes paralysées, Jean-François Soulier a mis au point deux dispositifs qu'il a fait breveter. Le premier a été baptisé nanoscope. Il s'agit d'un minitelscope intégré à une tablette pouvant être fixée sur un fauteuil. Quant au handscope, il peut être approché au plus près de l'oeil pour que l'apprenti astronome n'ait pas à bouger la tête. Toutefois ces équipements coûtent très cher. Il est donc difficile d'offrir un accès aux étoiles à tous, comme le rêvent les deux associations. De nombreuses animations sont organisées dans des hôpitaux de la région parisienne et de province, avec le seul prototype d'handscope dont dispose Jean-François Soulier. Un second appareil coûterait 15.000 euros. Pour les sourds aussi des idées ont été développées, précise l'AFP. Dominique Proust, astronome et fondateur du collectif Astro vers tous, a notamment mis au point un dictionnaire d'astronomie bilingue français-langage de signes, baptisé qw.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MOTS-CROISÉS

Invention d'Arthur Wynne

Secteur : Jeux/Jouets

Date : 1913

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	*									*						
2					*	*		*				*	*			
3	*			*						*						
4	*			*		*		*								*
5			*	*	*	*		*								
6		*	*					*				*			*	
7			*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*
8				*		*		*						*		*
9	*		*		*		*		*		*		*		*	
10			*		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
11				*		*		*		*		*		*		*
12	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
13				*		*		*		*		*		*		*

Horizontal
 1. écharpe - * -
 3. période - espé
 4. identique - *
 5. inclinaison - *
 6. au pied du sap
 7. - * - pourff
 8. pied, bon... - les
 9. * - propre -
 10. ceci 10. uni à l'
 11. des "11. col
 12. ainsi de suite 12
 13. ma tabatière 13
 dans le labo de

Vertical
 1. lutin vert 13
 2. chamailerie lutin
 3. lutin à queue de
 4. lait - terre dans
 5. - lutin nordiqu
 6. dans cette coloi
 7. gâteau à l'anglai
 8. ont dans les che
 9. * - Minus ar
 10. dandiant 10. réch

1913, un journaliste du New York World, Arthur Wynne, se vit demander par son éditeur de créer un nouveau divertissement pour la rubrique "fun" de l'édition du dimanche. Se remémorant un jeu de son enfance, dans lequel il fallait aligner des mots sur une grille, il mit au point le "word-cross". Le principal changement qu'il apporta fut de donner des indices pour trouver le mot plutôt que de donner le mot directement. La première grille de mots-croisés fut ainsi publiée le 21 décembre 1913. Elle avait la forme d'un losange et le premier mot, "FUN", y était déjà disposé.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h43
Dohr	12h45
Asr	16h37
Maghreb	20h02
Icha	21h44

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1286 | Vendredi 3 - Samedi 4 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

OBUS TIRÉS SUR LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

Le Président Saleh serait blessé



PAR SORAYA HAKIM

Le palais présidentiel du Yémen a été touché par les bombardements vendredi à Sanaâ, la capitale. Les images diffusées par la télévision Al Arabia montraient une partie de la mosquée du palais présidentiel touchée par des obus lors de combats entre les troupes fidèles au chef de l'Etat et les miliciens tribaux du clan Hached, hier, vendredi.

La même chaîne rapportait que le Président Ali Abdallah Saleh avait été blessé légèrement ainsi que son Premier ministre Ali Mohamed Moujavar, le chef du Parlement serait, quant à lui, touché plus sérieusement. Quatre membres de la garde présidentielle ont été tués. Un porte-parole du parti présidentiel a accusé le chef tribal Sadek Al-Ahmar d'être responsable de ces tirs. Un représentant du parti au pouvoir a affirmé que le Président se portait bien et des responsables yéménites ont précisé que le chef de l'Etat s'adresserait à la nation d'ici une heure.

La télévision de l'opposition Souhail Tvelle a annoncé que le Président serait mort, une information immédiatement démentie par la télévision d'Etat qui avait annoncé une conférence de presse du Président qui, finalement, ne s'exprimera pas

en direct mais devrait publier un communiqué ce qui va alimenter les rumeurs sur son éventuel décès. Le ministère de la Défense a tenu à préciser aussi que le Président Saleh se "porte bien."

Actuellement, les combats font rage dans la capitale entre les troupes loyales au chef de l'Etat et des miliciens tribaux, ont déclaré deux responsables du gouvernement. C'est la première fois depuis le début de la contestation qu'une tribu yéménite s'attaque aussi frontalement au Président Saleh.

Pour rappel, des chefs de deux des plus importantes tribus du pays où la structure clanique est très importante, les Hached et les Baqil, se sont dissociés du Président, au pouvoir depuis 32 ans.

L'Assemblée avait alors annoncé qu'elle soutenait désormais le mouvement de contestation contre le Président qui a commencé le 27 janvier mais s'est intensifié à partir du 13 février, en scandant "le peuple veut la chute du régime". Le chef suprême des Hached, cheikh Hamid ben Abdallah Al-Ahmar, est déjà passé dans la contestation en sa qualité de dirigeant du parti islamiste Al-Islah.

Les affrontements, qui ont fait au moins 155 morts depuis dix jours, opposent les forces gouvernementales aux combattants de l'opposition, rejoints par des chefs tribaux lourdement armés, qui réclament le départ du Président Ali Abdallah Saleh au pouvoir depuis près de trente-trois ans. Après plusieurs mois de manifestations appelant au départ du Président Saleh au pouvoir depuis 33 ans, les violences se sont aggravées et font craindre que le conflit s'étende à l'ensemble de ce pays de 25 millions d'habitants. Les bombardements de la nuit ont été décrits comme les plus violents en deux semaines d'affrontements. S. H.

OPÉRATION DE SAUVETAGE SUR LES CÔTES TUNISIENNES

570 rescapés et plus de 200 disparus

Les opérations de secours menées par les gardes-côtes tunisiens au large des îles Kerkennah, ont permis d'évacuer 570 passagers du chalutier tombé en panne à 20 miles de la côte, alors que 200 personnes étaient portées disparues, indiquent des sources officielles. La disparition d'un aussi grand nombre de personnes est due à la bousculade qui a eu lieu à bord du bateau de pêche qui a chaviré sous le poids des passagers, en plus de cela on citera les mauvaises conditions climatiques et la faiblesse des moyens mobilisés par rap-

port au nombre de passagers. Au cours de la nuit de mercredi, 193 rescapés ont été transférés au camp de Choucha près de la frontière tuniso-libyenne. Environ 385 autres rescapés étaient attendus, jeudi matin, au port commercial de Sfax pour être évacués vers le même camp de réfugiés. 800 personnes de nationalités africaines et asiatiques étaient bloquées, depuis mardi soir, au large des îles de Kerkennah, dans ce chalutier provenant de la Libye pour tenter d'accéder clandestinement aux côtes Italiennes, rappelle-t-on.

Très Libre

LES VERTS EN POSITION DE FORCE



sidou@lemidi-dz.com

Le trafic aérien mondial revient à un niveau d'avant-crise

Il a cru de 16,5% sur un an, passant à 7% au-dessus des niveaux du début de la crise de 2008, emmené par les compagnies européennes et latino-américaines, selon le rapport mensuel de l'Association internationale du transport aérien (IATA). "Les profits ont été resserrés par la succession de crises et de chocs qui ont marqué les quatre premiers mois de cette année", a déclaré jeudi son P-dg, Giovanni Bisignani. Les transporteurs européens ont été en tête en avril avec un pic de hausse de 29,3% suivis par les Latino-Américains qui ont enregistré une croissance de 25,9%. En Asie-Pacifique, le trafic a augmenté de

5,1% favorisé par une demande soutenue en Chine et en Inde. Le séisme et le tsunami du 11 mars du Japon et la crise nucléaire qui s'en est suivie ont réduit la croissance de cette zone, les passagers refusant de se rendre dans ces endroits habituellement prisés. L'IATA note aussi que les violences au Proche-Orient et en Afrique du Nord ont eu un impact négatif sur les voyages. "En faisant abstraction de ces distorsions, on progresse de 3-4%. Le trafic international est, à présent, à 7% au-dessus des niveaux du début de la crise de 2008", a déclaré M. Bisignani dans un communiqué publié à Singapour.

TRAFIC DE CARTES D'IMMATRICULATION DE VÉHICULES

Un réseau "tombe" à Métlili

Un réseau de trafic de cartes d'immatriculation de véhicules, vient d'être démantelé par les services de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa et huit de ses membres présentés devant le parquet de Métlili, ont indiqué, jeudi, les services de la Sûreté de wilaya.

Une quarantaine de véhicules, dont plusieurs volés, ont été récupérés dans cette même affaire, a-t-on ajouté en précisant que seize de ces véhicules ont été saisis à Métlili tandis que les autres l'ont été dans différentes wilayas du pays.

Présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Métlili, pour association de malfaiteurs, abus d'autorité, escroquerie, faux et usage de faux, dont falsification de documents et de Sceaux de l'Etat, une des personnes mise en cause a été placée sous mandat dépôt et les sept autres ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès, a-t-on précisé.

Agissant sur la base de renseignements précis fournis par le directeur de la réglementation et de l'administration générale de la wilaya de Ghardaïa, en novembre 2009, faisant état de plusieurs cas de dossiers falsifiés pour l'immatriculation de véhicules à Ghardaïa et à Métlili, l'enquête diligentée par les services de la Sûreté de wilaya a permis d'identifier plus d'une quarantaine de personnes impliquées, dont plusieurs sont actuellement en délit de fuite, selon la même source. Ces personnes, avec la complicité de fonctionnaires, inscrites à la base de données de la wilaya de Ghardaïa des véhicules volés ou trafiqués avec des dossiers falsifiés, pour se faire délivrer des cartes d'immatriculation (carte-grises), avant de les revendre, a expliqué le chef de la Sûreté de wilaya.

Quelque 238 dossiers falsifiés pour immatriculation de véhicules et camions, dont douze véhicules haut-de-gamme et huit véhicules volés signalés par Interpol, ont été répertoriés dans la base de données de la daïra de Métlili, avec un fond de papier administratif falsifié et avec des noms fictifs, a ajouté le même responsable.

"L'enquête se poursuit toujours pour arrêter l'ensemble des membres de cette association de crime organisé, ayant des ramifications transfrontalières", soulignent les responsables de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa.